



Femmes et Égalité
des genres Canada

Women and Gender
Equality Canada

Attitudes à l'égard de la violence fondée sur le sexe et la campagne #MoiAussi au Canada – Rapport final

Présenté à Femmes et Égalité des genres Canada (FEGC)

Nom du fournisseur : Earnscliffe Strategy Group

Numéro de contrat : 1W001-180236/001/CY

Valeur totale du contrat : 69 561,67 \$ (TVH incluse)

Date d'attribution : Le 27 novembre 2018

Date d'expiration du contrat : Le 5 juillet 2019

Numéro d'enregistrement : POR-080-18

Pour obtenir de plus amples renseignements sur le présent rapport, veuillez communiquer avec Femmes et Égalité des genres Canada à l'adresse suivante : communications@cfc-swc.gc.ca.

This report is also available in English.

Attitudes à l'égard de la violence fondée sur le sexe et la campagne #MoiAussi au Canada

– Rapport final

Présenté à Femmes et Égalité des genres Canada (FEGC)

Nom du fournisseur : Earnscliffe Strategy Group

Juillet 2019

Le présent rapport de recherche sur l'opinion publique présente les résultats du sondage en ligne mené par Earnscliffe Strategy Group au nom de Femmes et Égalité des genres Canada. La recherche a été menée en mai et juin 2019.

This publication is also available in English under the title : Attitudes Related to Gender-Based Violence and #MeToo in Canada – Final Report.

La présente publication peut être reproduite à des fins non commerciales seulement. Il faut obtenir la permission écrite préalable de Femmes et Égalité des genres Canada. Pour obtenir de plus amples renseignements sur le présent rapport, veuillez communiquer avec Femmes et Égalité des genres Canada à l'adresse suivante : communications@cfc-swc.gc.ca ou à :

Femmes et Égalité des genres Canada
C.P. 8097, succursale T, CSC
Ottawa (Ontario) K1G 3H6

Numéro de catalogue :
SW21-175/2019F-PDF

Numéro international normalisé du livre (ISBN) :
978-0-660-33197-3

Publications connexes (numéro d'enregistrement) : POR POR-080-18 :

Attitudes related to gender-based violence and #MeToo in Canada – Final Report

ISBN 978-0-660-33196-6

Table des matières

Compte rendu sommaire	1
Introduction.....	6
Résultats détaillés.....	8
Enjeux prioritaires.....	8
Attitudes à l'égard des agressions sexuelles et du harcèlement sexuel.....	11
Connaissance du mouvement #MoiAussi et attitudes à son égard.....	19
#MoiAussi sur le lieu de travail.....	27
Agression sexuelle, harcèlement sexuel et système de justice.....	33
Connaissances des initiatives fédérales.....	35
Conclusions	36
Annexe A : Rapport sur la méthodologie.....	37
Annexe B : Instrument de sondage	43

Compte rendu sommaire

La société Earnscliffe Strategy Group (Earnscliffe) est heureuse de présenter à Femmes et Égalité des genres Canada (FEGC) ce rapport dans lequel elle résume les résultats de la recherche quantitative menée dans le but de recueillir les points de vue de la population canadienne sur la violence fondée sur le sexe et sur l'égalité des genres, le harcèlement et la violence en milieu de travail, ainsi que sur les mouvements sociaux de lutte contre la violence fondée sur le sexe.

La prévention de la violence fondée sur le sexe au Canada et la lutte contre celle-ci constituent un des principaux piliers des travaux de FEGC visant à promouvoir l'égalité en matière de sexe, d'orientation sexuelle et d'identité de genre ou d'expression de genre. L'essor qu'ont pris les mouvements sociaux de lutte contre la violence fondée sur le sexe au cours des deux dernières années a suscité une conversation mondiale sur la violence et le harcèlement sexuels, surtout en milieu de travail, et a fait ressortir qu'il faut poursuivre la lutte contre la violence fondée sur le sexe au Canada. FEGC avait besoin d'une recherche pour mieux cerner les connaissances et attitudes de la population canadienne à l'égard des mouvements sociaux de lutte contre la violence fondée sur le sexe, en particulier le mouvement #MoiAussi, et des initiatives et politiques gouvernementales connexes, et comment celle-ci percevait la violence fondée sur le sexe, le harcèlement et la violence en milieu de travail, le traitement des agressions sexuelles par le système de justice, ainsi que l'égalité des genres de façon générale.

La recherche avait pour principal objectif de collecter les opinions de la population canadienne sur la violence fondée sur le sexe, et incluait des questions visant à mesurer leurs préoccupations relatives à divers enjeux, ainsi que leur attitude à l'égard de la violence fondée sur le sexe et des mouvements sociaux, comme #MoiAussi. Les résultats de cette recherche aideront FEGC à mieux comprendre comment sont perçus les mouvements sociaux de lutte contre la violence fondée sur le sexe et à orienter ses travaux ayant pour but de modifier les attitudes au Canada qui contribuent aux inégalités de genre et à la violence fondée sur le sexe. Elles serviront également à éclairer la participation de FEGC à de futurs partenariats et fourniront une mesure de référence des attitudes. Les résultats de cette recherche s'ajouteront aussi à ceux d'autres études effectuées par FEGC sur les attitudes fondamentales liées aux rôles genrés, la diversité, l'identité et l'expression de genre, ainsi qu'aux travaux entrepris par FEGC avec Statistique Canada pour mener trois nouvelles enquêtes nationales sur la violence fondée sur le sexe et sur l'inconduite et le harcèlement sexuels en milieu de travail et chez la population étudiante de niveau postsecondaire. La valeur du contrat pour cette recherche s'établissait à 69 561,67 \$, TVH incluse.

Earnscliffe a utilisé une méthodologie quantitative pour atteindre ces objectifs, par l'entremise d'un sondage en ligne et d'un sondage par téléphone, auprès d'un total de 2 244 personnes résidentes au Canada et âgées de 18 ans et plus. La participation au sondage était volontaire et les personnes qui y ont répondu avaient la possibilité de refuser de répondre aux questions. L'établissement de quotas a permis d'obtenir des échantillons de taille suffisante pour effectuer une analyse à l'échelle régionale. Les quotas établis étaient les suivants :

- 400 entrevues dans le Canada atlantique (Terre-Neuve-et-Labrador, Île-du-Prince-Édouard, Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Écosse);
- 400 entrevues au Québec;
- 400 entrevues en Ontario;
- 200 entrevues dans les Prairies (Manitoba, Saskatchewan);
- 200 entrevues en Alberta;
- 400 entrevues en Colombie-Britannique; et
- 200 entrevues dans les Territoires.

Dans le cas du Canada atlantique, du Québec, de l'Ontario, des Prairies, de l'Alberta et de la Colombie-Britannique, les sondages ont été effectués en ligne à l'aide du panel de sondage en ligne exclusif de Léger, notre partenaire en collecte des données, le 15 avril 2019 (prétest), puis du 21 mai au 3 juin 2019. Le sondage en ligne nécessitait en moyenne 18 minutes.

Les sondages dans les Territoires, quant à eux, se sont déroulés par téléphone à partir du centre d'appels de Léger et à l'aide de son système moderne d'entrevue téléphonique assistée par ordinateur (ITAO), le 15 avril 2019 (prétest) et du 21 mai au 3 juin 2019. L'entrevue téléphonique durait en moyenne 28 minutes.

Les données ont été pondérées pour refléter la composition démographique de la population canadienne âgée de 18 ans et plus.

Étant donné que l'échantillon prélevé comprenait des personnes qui ont choisi au départ de participer au panel, il est impossible d'estimer l'erreur d'échantillonnage. L'échantillon non probabiliste est traité conformément aux Normes pour la recherche sur l'opinion publique au gouvernement du Canada, applicables aux sondages en ligne.

Les résultats détaillés de cette recherche suivent.

- Suivant la pondération des personnes ayant répondu à l'enquête, voici le profil démographique de certaines variables démographiques clés. Parmi les personnes ayant répondu à l'enquête, 1 154 se sont identifiées comme des femmes, 1 082 comme des hommes et 9 comme étant d'un autre genre ; 2 041 personnes ont identifié leur sexualité comme hétérosexuelle, 74 comme homosexuelle (lesbienne ou gaie), 80 comme bisexuelle et 43 ont indiqué avoir une autre orientation sexuelle; 82 répondants ont indiqué être une personne autochtone; 1 814 ont indiqué être nés au Canada et 421 être nés dans un pays autre que le Canada.
- Les trois principaux enjeux qui préoccupent les répondantes et répondants sont les soins de santé (47 % extrêmement préoccupés, 36 % un peu préoccupés), l'environnement (39 % extrêmement préoccupés, 38 % un peu préoccupés) et l'économie (34 % extrêmement préoccupés, 45 % un peu préoccupés). Cependant, les agressions sexuelles se classent tout près au quatrième rang, alors que près des trois quarts (71 %) déclarent être préoccupés par ce sujet, y compris 31 % qui sont extrêmement préoccupés. Parmi les autres enjeux préoccupant les gens ayant répondu au sondage, on retrouve notamment le harcèlement sexuel (25 % extrêmement préoccupés, 40 % un peu préoccupés), l'immigration (27 % extrêmement préoccupés, 35 % un peu préoccupés) et la création d'emplois (27 % extrêmement préoccupés, 44 % un peu préoccupés). Parmi les enjeux considérés comme étant les moins préoccupants, on compte l'égalité des genres et les questions autochtones. Cela étant dit, une personne sur cinq (20 %) est extrêmement préoccupée par l'égalité des genres, et 32 % des personnes ayant répondu sont un peu préoccupées. En ce qui concerne les questions autochtones, 14 % des répondantes et répondants ont indiqué être extrêmement préoccupés, et 34 % l'être un peu.
- Même si le harcèlement sexuel ne constitue pas le principal problème, il soulève les préoccupations de près des deux tiers des répondantes et répondants (66 %). L'égalité des genres est un des enjeux qui préoccupent le moins grand nombre de répondantes et répondants, bien qu'un peu plus de la moitié (52 %) d'entre eux s'en inquiètent.
 - Parmi les gens ayant répondu au sondage, les femmes se préoccupaient davantage du harcèlement sexuel, des agressions sexuelles et de l'égalité des genres que les hommes. Par exemple, les trois quarts (75 %) des femmes se sont dites préoccupées par le harcèlement sexuel (31 % sont extrêmement préoccupées), comparativement à un peu plus de la moitié des hommes (55 %).

- La grande majorité des répondantes et répondants ont convenu qu'il fallait obtenir le consentement de son partenaire avant d'avoir des relations sexuelles (96 %) et des attouchements intimes (94 %), ou de s'embrasser (90 %).
 - Toutefois, tous ne croyaient pas que le consentement doit être verbal, surtout lorsqu'il s'agit de s'embrasser. Un moins grand nombre, bien que ce soit toujours la majorité, était d'avis qu'il faut un consentement quelconque avant de passer son bras autour de l'autre personne (74 %) ou de lui prendre la main (71 %).
 - Les hommes qui ont répondu à ce sondage étaient plus susceptibles que les femmes de croire que le consentement n'a pas besoin d'être verbal. Par exemple, près du tiers des hommes (29 %) ont affirmés que le consentement à des relations sexuelles pourrait être non verbal, comparativement à 19 % des femmes. De même, 40 % des hommes, comparativement à 29 % des femmes, pensaient que le consentement pouvait être non-verbal pour des attouchements intimes.

- Les répondantes et répondants craignaient davantage que les femmes soient agressées sexuellement (83 %) ou harcelées (82 %) que faussement accusées de l'une ou l'autre des infractions (50 % s'inquiètent des fausses accusations d'agression sexuelle, tandis que 51 % s'inquiétaient des fausses accusations de harcèlement sexuel).
 - En revanche, les personnes qui ont répondu au sondage étaient plus préoccupées par le fait que les hommes pourraient être faussement accusés d'agression sexuelle (71 %) ou de harcèlement (72 %) plutôt que par le fait que les hommes pourraient être agressés sexuellement (50 %) ou faire l'objet de harcèlement sexuel (49 %).
 - Plus d'hommes que de femmes craignaient d'être personnellement accusés à tort d'agression sexuelle (48 % des hommes, comparativement à 36 % des femmes) et de harcèlement sexuel (50 % des hommes et 38 % des femmes).

- Près des trois quarts des répondantes et répondants (71 %) connaissaient un peu ou très bien le mouvement #MoiAussi, et près des deux tiers (64 %) croyaient que les mouvements sociaux de lutte contre la violence fondée sur le sexe comme #MoiAussi ont un effet positif.
 - Les femmes ayant répondu au sondage était plus susceptibles de percevoir ce mouvement de façon positive que les hommes (70 % très/assez positives, comparativement à 58 %).
 - Celles et ceux qui croient que l'effet de #MoiAussi a été positif ont souligné la capacité du mouvement de sensibiliser davantage les gens (39 %) et de les habiliter à dénoncer la violence fondée sur le sexe (30 %).
 - Près de la moitié de celles et ceux qui avaient une opinion négative de #MoiAussi ont indiqué que le mouvement est allé trop loin (42 %).

- La majorité des répondantes et répondants jugeaient que le mouvement #MoiAussi a eu beaucoup d'autres répercussions positives, notamment que le mouvement a permis :
 - une meilleure compréhension du consentement sexuel auprès de la population (65 %); une opinion davantage partagée par les femmes (70 %) que les hommes (60 %);
 - que moins de honte soit associée à la dénonciation du harcèlement sexuel ou des agressions sexuelles (65 %);
 - que les gens au Canada soient désormais plus enclins à demander le consentement avant d'avoir des relations sexuelles (58 %); une opinion plus présente chez les hommes que les femmes (62 % contre 55 %); et
 - que les victimes aient de meilleures chances d'être crues (57 %).

- Même si la majorité des répondantes et répondants sont d'avis que le mouvement #MoiAussi a de nombreuses répercussions positives, ils expriment des opinions opposées sur certains enjeux. En particulier, les hommes sont souvent plus convaincus que les femmes que le mouvement a eu des répercussions négatives. Plus précisément :
 - 44 % des hommes, comparativement à 31 % des femmes, pensent que le mouvement #MoiAussi a fait augmenter le nombre de fausses dénonciations d'agression sexuelle à la police;
 - un peu plus de la moitié des hommes (53 %), comparativement à 39 % des femmes, sont d'accord pour dire qu'en raison du mouvement #MoiAussi il est plus difficile de faire la différence entre la séduction et le harcèlement sexuel; et
 - un peu moins de la moitié (42 %) des hommes conviennent que le mouvement #MoiAussi fait paraître le harcèlement sexuel et les agressions sexuelles comme étant un plus gros problème qu'il ne l'est réellement, comparativement à moins d'un tiers des femmes (27 %).

- Les réponses au sondage indiquent une certaine incertitude quant à la façon dont le système de justice canadien traite les agressions sexuelles. Par exemple, la grande majorité (82 %) des répondantes et répondants étaient d'accord avec l'énoncé selon lequel les personnes qui subissent une agression sexuelle devraient toujours le signaler à la police, mais seulement 43 % croient que la police enquête sur la plupart des cas qui lui sont rapportés.

- Les opinions sont partagées à savoir si les médias devraient révéler l'identité des personnes accusées de harcèlement sexuel ou d'agression sexuelle, et ce, qu'elle s'agisse de celle d'une personnalité publique ou celle d'une simple citoyenne ou d'un simple citoyen. Environ la moitié des personnes qui ont répondu sont d'accord que les médias devraient révéler l'identité d'une personnalité publique accusée de harcèlement sexuel ou d'agression sexuelle (54 %), et 46 % sont du même avis au sujet de l'identification par les médias de citoyennes et citoyens privés qui ont été accusés.

- Un peu moins de la moitié des personnes ayant participé au sondage ont indiqué que le mouvement #MoiAussi a changé leur manière d'interagir avec les collègues de sexe masculin (46 %) et de sexe féminin (48 %).
 - Plus d'hommes sont d'accord pour dire que le mouvement #MoiAussi a changé la façon dont ils interagissent avec les collègues de sexe féminin (53 %), comparativement à la proportion de femmes qui affirment avoir modifié leurs interactions avec les collègues de sexe masculin (44 %).
 - Chez ceux et celles ayant indiqués avoir modifié leurs comportements, 19 % rapportent être plus sensibles et attentifs aux enjeux liés à #MoiAussi, et 21 % indiquent faire plus attention à leurs commentaires de manière générale.

- La grande majorité des répondantes et répondants étaient d'accord que la demande par un collègue, quel que soit son sexe, de faveurs sexuelles, la poursuite d'une attention indésirable ou le fait de fixer les parties intimes d'une personne constituent du harcèlement sexuel. Le fait de commenter l'apparence d'un collègue ou d'une collègue ou de l'inviter à prendre un verre ou à manger étaient davantage considérés comme appropriés par les répondantes et répondants.
 - Par exemple, 88 % des gens ayant répondu au sondage croyaient qu'un homme qui demande à une collègue de travail des faveurs sexuelles est coupable de harcèlement sexuel. Les deux tiers étaient également d'avis qu'il serait inapproprié de mettre la main sur le bas du dos d'une collègue de travail (65 %) ou de faire des blagues à caractère sexuel (65 %) à son égard. Moins de répondantes et répondants jugeaient que de

commenter l'apparence d'une femme (35 %), de l'inviter à prendre un verre (18 %) ou à manger (12 %) constituaient de l'harcèlement sexuel.

- De manière similaire, 85 % des répondantes et répondants croyaient qu'il s'agirait d'harcèlement sexuel si une femme demandait des faveurs sexuelles à un collègue de sexe masculin au travail. Le fait de commenter l'apparence d'un collègue de sexe masculin (35 %) ou de l'inviter à prendre un verre (19 %) ou à manger (12 %) était moins susceptibles d'être considéré comme de l'harcèlement.

Entreprise de recherche :

Earnscliffe Strategy Group Inc. (Earnscliffe)

Numéro de contrat : 1W001-180236/001/CY

Date d'attribution du contrat : Le 27 novembre 2018

Je déclare par la présente, à titre de représentante d'Earnscliffe Strategy Group, que les produits livrables respectent toutes les exigences de neutralité politique du gouvernement du Canada énoncées dans la Politique de communication du gouvernement du Canada et dans la Procédure de planification et d'attribution des marchés de services de recherche sur l'opinion publique. Plus particulièrement, les produits livrables ne comprennent pas de renseignements sur les intentions de vote aux élections, les préférences quant aux partis politiques, les positions relatives à l'électorat ou l'évaluation de la performance d'un parti politique ou de ses dirigeants.

Signature : 

Date : Le 5 juillet 2019

Stephanie Constable
Partenaire, Earnscliffe

Introduction

La société Earnscliffe Strategy Group (Earnscliffe) est heureuse de présenter à Femmes et Égalité des genres Canada (FEGC) ce rapport dans lequel elle résume les résultats de la recherche quantitative menée dans le but de recueillir les points de vue de la population canadienne sur la violence fondée sur le sexe et l'égalité des genres, le harcèlement et la violence en milieu de travail, ainsi que sur les mouvements sociaux de lutte contre la violence fondée sur le sexe.

La prévention de la violence fondée sur le sexe au Canada et la lutte contre celle-ci constituent un des principaux piliers des travaux de FEGC visant à promouvoir l'égalité en matière de sexe, d'orientation sexuelle et d'identité de genre ou d'expression de genre. L'essor qu'ont pris les mouvements sociaux de lutte contre la violence fondée sur le sexe au cours des deux dernières années a suscité une conversation mondiale sur la violence et le harcèlement sexuels, surtout en milieu de travail, et a fait ressortir qu'il faut poursuivre la lutte contre violence fondée sur le sexe au Canada. FEGC avait besoin d'une recherche pour mieux cerner les connaissances et attitudes de la population canadienne à l'égard des mouvements sociaux de lutte contre la violence fondée sur le sexe, en particulier le mouvement #MoiAussi, et des initiatives et politiques gouvernementales connexes, et comment celle-ci percevait la violence fondée sur le sexe, le harcèlement et la violence en milieu de travail, le traitement des agressions sexuelles par le système de justice, et l'égalité des genres de façon générale.

La recherche avait pour principal objectif de collecter les opinions de la population canadienne sur la violence fondée sur le sexe, et incluait des questions visant à mesurer leurs préoccupations relatives à divers enjeux, ainsi que leurs attitudes à l'égard de la violence fondée sur le sexe et des mouvements sociaux, comme #MoiAussi. Les résultats de cette recherche aideront FEGC à mieux comprendre comment sont perçus les mouvements sociaux de lutte contre la violence fondée sur le sexe et à orienter ses travaux ayant pour but de modifier les attitudes au Canada qui contribuent aux inégalités de genre et à la violence fondée sur le sexe. Elles serviront également à éclairer la participation de FEGC à de futurs partenariats et fourniront une mesure de référence des attitudes. Les résultats de cette recherche s'ajouteront aussi à ceux d'autres études effectuées par FEGC sur les attitudes fondamentales liées aux rôles genrés, la diversité, l'identité et l'expression de genre, ainsi qu'aux travaux entrepris par FEGC avec Statistique Canada pour mener trois nouvelles enquêtes nationales sur la violence fondée sur le sexe et sur l'inconduite et le harcèlement sexuels en milieu de travail et chez la population étudiante de niveau postsecondaire.

La recherche visait plus précisément à mieux comprendre ce que la population canadienne connaissait ou pensait à l'égard de ce qui suit :

- les mouvements sociaux de lutte contre la violence fondée sur le sexe, en particulier le mouvement #MoiAussi;
- les initiatives et politiques gouvernementales connexes; et
- l'égalité de genre, le harcèlement et la violence en milieu de travail.

Earnscliffe a utilisé une méthodologie quantitative pour atteindre ces objectifs. La société a mené un sondage à mode mixte, c'est-à-dire en ligne et par téléphone, auprès d'un total de 2 244 personnes résidentes au Canada et âgées de 18 ans et plus. La participation au sondage était volontaire et les personnes qui y ont répondu avaient la possibilité de refuser de répondre aux questions. L'établissement de quotas a permis d'obtenir des échantillons de taille suffisante pour effectuer une analyse à l'échelle régionale. Les quotas établis étaient les suivants :

- 400 entrevues dans le Canada atlantique (Terre-Neuve-et-Labrador, Île-du-Prince-Édouard, Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Écosse);
- 400 entrevues au Québec;
- 400 entrevues en Ontario;
- 200 entrevues dans les Prairies (Manitoba, Saskatchewan);
- 200 entrevues en Alberta;
- 400 entrevues en Colombie-Britannique; et
- 200 entrevues dans les Territoires.

Dans le cas du Canada atlantique, du Québec, de l'Ontario, des Prairies, de l'Alberta et de la Colombie-Britannique, les sondages ont été effectués en ligne à l'aide du panel de sondage en ligne exclusif de Léger, notre partenaire en collecte des données, le 15 avril 2019 (prétest), puis du 21 mai au 3 juin 2019. Le sondage en ligne nécessitait en moyenne 18 minutes.

Les sondages dans les Territoires, quant à eux, se sont déroulés par téléphone à partir du centre d'appels de Léger et à l'aide de son système moderne d'entrevue téléphonique assistée par ordinateur (ITAO), le 15 avril 2019 (prétest) et du 21 mai au 6 juin 2019. L'entrevue téléphonique durait en moyenne 28 minutes.

Les données ont été pondérées pour refléter la composition démographique de la population canadienne âgée de 18 ans et plus.

Étant donné que l'échantillon prélevé comprenait des personnes qui ont choisi au départ de participer au panel, il est impossible d'estimer l'erreur d'échantillonnage. L'échantillon non probabiliste est traité conformément aux Normes pour la recherche sur l'opinion publique au gouvernement du Canada, applicables aux sondages en ligne.

Les résultats détaillés de cette recherche suivent. Le rapport sur la méthodologie, l'instrument de sondage et les tableaux de données (présentés séparément) sont annexés au présent rapport.

Résultats détaillés

Le rapport suivant présente en détail les résultats de la recherche sur les impressions de la population canadienne à l'égard des mouvements sociaux de lutte contre la violence fondée sur le sexe, plus particulièrement le mouvement #MoiAussi, des initiatives gouvernementales connexes, la violence fondée sur le sexe et l'égalité des genres, du harcèlement et de la violence en milieu de travail. Le document se divise ainsi : les enjeux prioritaires; les attitudes à l'égard du harcèlement sexuel et des agressions sexuelles; la connaissance du mouvement #MoiAussi et les attitudes à cet égard; le mouvement #MoiAussi en milieu de travail; les agressions sexuelles, le harcèlement sexuel et le système de justice; et la connaissance des initiatives fédérales.

Les résultats marqués d'une étoile (*) dans les tableaux présentés dans le présent rapport indiquent que la différence entre les groupes démographiques analysés est significative. Dans le texte du rapport, sauf indication contraire, les différences démographiques mises en évidence sont statistiquement significatives à un niveau de confiance de 95 %. Le test Z a été utilisé pour déterminer la signification statistique des résultats. Dans certains cas, les pourcentages des catégories de réponses regroupées peuvent ne pas correspondre exactement aux pourcentages des catégories de réponses individuelles additionnées en raison de l'arrondissement des chiffres.

Enjeux prioritaires

On a demandé aux répondantes et répondants d'évaluer dans quelle mesure ils sont préoccupés par un éventail de sujets d'actualité. Les trois principaux enjeux qui préoccupent les répondantes et répondants sont les soins de santé (47 % extrêmement préoccupés, 36 % un peu préoccupés), l'environnement (39 % extrêmement préoccupés, 38 % un peu préoccupés) et l'économie (34 % extrêmement préoccupés, 45 % un peu préoccupés). Cependant, les agressions sexuelles se classent tout près au quatrième rang, alors que près des trois quarts (71 %) déclarent être préoccupés par ce sujet, y compris 31 % qui sont extrêmement préoccupés. Parmi les autres enjeux préoccupant les gens ayant répondu au sondage, on retrouve notamment le harcèlement sexuel (25 % extrêmement préoccupés, 40 % un peu préoccupés), l'immigration (27 % extrêmement préoccupés, 35 % un peu préoccupés) et la création d'emplois (27 % extrêmement préoccupés, 44 % un peu préoccupés). Parmi les enjeux considérés comme étant les moins préoccupants, on compte l'égalité des genres et les questions autochtones. Cela étant dit, une personne sur cinq (20 %) est extrêmement préoccupée par l'égalité des genres, et 32 % des personnes ayant répondu sont un peu préoccupées. En ce qui concerne les questions autochtones, 14 % des répondantes et répondants ont indiqué en être extrêmement préoccupés, et 34 % l'être un peu.

Le niveau de préoccupation à l'égard du harcèlement sexuel, des agressions sexuelles et de l'égalité des genres est corrélé, signifiant que les répondantes et répondants qui se préoccupent de l'un de ces sujets sont plus susceptibles de se préoccuper des autres¹. Les femmes ayant participé au sondage sont plus préoccupées par les trois sujets que les hommes. Par exemple :

- Les femmes sont préoccupées par l'égalité des genres dans une proportion de 61 %, dont 25 % sont extrêmement préoccupées, comparativement à 43 % chez les hommes (dont 14 % sont extrêmement préoccupés).
- Les trois quarts (75 %) des femmes sont préoccupées par le harcèlement sexuel, dont 31 % qui sont extrêmement préoccupées, comparativement à un peu plus de la moitié des hommes (55 % sont préoccupés, dont 19 % sont extrêmement préoccupés).

¹ Le r de Pearson pour l'égalité des genres et le harcèlement sexuel = 0,612, $p < .001$;
Le r de Pearson pour l'égalité des genres et les agressions sexuelles = 0,568, $p < .001$; et
Le r de Pearson pour les agressions sexuelles et le harcèlement sexuel = 0,805, $p < .001$.

- Les femmes sont préoccupées par les agressions sexuelles dans une proportion de 79 %, y compris 37 % qui sont extrêmement préoccupées, comparativement à 63 % des hommes (24 % sont extrêmement préoccupés, 39 % sont plutôt préoccupés).

Les ménages dont le revenu est inférieur à 40 000 \$ par année sont également plus susceptibles d'être extrêmement préoccupés par le harcèlement sexuel, les agressions sexuelles et l'égalité des genres, comparativement à ceux dont le revenu est plus élevé. Par exemple, 30 % des répondantes et répondants dont le revenu est inférieur à 40 000 \$ sont extrêmement préoccupés par le harcèlement sexuel, comparativement à 20 % de ceux qui ont un revenu de 100 000 \$ ou plus. Il convient de souligner que les répondantes et répondants de moins de 35 ans représentent 34 % de la catégorie de revenu la plus faible, soit une proportion plus élevée que celle des tranches de revenu les plus élevées. Les membres de ce groupe sont également plus susceptibles d'être extrêmement préoccupés (30 %) que les 35 à 54 ans (22 %) et les 55 ans et plus (26 %).

Les femmes dont le revenu du ménage est inférieur à 40 000 \$ ou se situe entre 40 000 \$ et 60 000 \$ sont plus susceptibles de déclarer qu'elles sont extrêmement préoccupées par les agressions sexuelles et le harcèlement sexuel que les hommes qui se trouvent dans les mêmes tranches de revenu et les femmes dont le revenu du ménage est plus élevé. Un peu moins de la moitié (44 %) des femmes dont le revenu du ménage est inférieur à 40 000 \$ sont extrêmement préoccupées par les agressions sexuelles, tout comme 43 % de celles dont le revenu du ménage se situe entre 40 000 \$ et 60 000 \$. Par comparaison, 27 % des hommes dont le revenu se situe dans les tranches de 40 000 \$ et de 40 000 \$ à 60 000 \$ sont extrêmement préoccupés. Environ le tiers des femmes dont le revenu du ménage se situe entre 60 000 \$ et 80 000 \$ (34 %), entre 80 000 \$ et 100 000 \$ (33 %), et plus de 100 000 \$ (31 %) sont extrêmement préoccupées par les agressions sexuelles.

En ce qui concerne le harcèlement sexuel, 36 % des répondantes ayant un revenu inférieur à 40 000 \$ sont extrêmement préoccupées, tout comme 39 % de celles dont le revenu se situe entre 40 000 \$ et 60 000 \$. Les hommes dont le revenu s'inscrit dans les mêmes tranches de revenu sont moins préoccupés – 23 % de ceux dont le revenu est inférieur à 40 000 \$ et 16 % de ceux dont le revenu se situe entre 40 000 \$ et 60 000 \$ sont extrêmement préoccupés. Moins du tiers des femmes dont le revenu du ménage se situe entre 60 000 \$ et 80 000 \$ (28 %), entre 80 000 \$ et 100 000 \$ (22 %) et plus de 100 000 \$ (26 %) sont extrêmement préoccupées par le harcèlement sexuel.

Dans l'ensemble, les répondantes et répondants plus jeunes sont davantage préoccupés par l'égalité des genres, le harcèlement sexuel et les agressions sexuelles que les personnes d'âge moyen.

- Plus de la moitié (59 %) des répondantes et répondants de 18 à 24 ans sont préoccupés par l'égalité des genres, comparativement à 47 % chez les 35 à 44 ans.
- Les trois quarts (75 %) des 18 à 24 ans qui ont répondu au sondage et 71 % des 25 à 34 ans sont préoccupés par le harcèlement sexuel, comparativement à 58 % des 45 à 54 ans.
- Un peu plus des trois quarts des 18 à 24 ans (78 %) et des 25 à 34 ans (76 %) sont préoccupés par les agressions sexuelles, comparativement à 68 % des 35 à 44 ans et 45 à 54 ans.

Pièce A1 : Q1-14 : Pour commencer, dans quelle mesure êtes-vous préoccupé, le cas échéant, par différents enjeux en cours au Canada? Veuillez utiliser une échelle de 1 à 7, où 7 signifie que vous êtes extrêmement préoccupé, 1 que vous êtes extrêmement indifférent et 4 que vous n'êtes ni préoccupé, ni indifférent. [% préoccupés, 5-7 sur une échelle de 7 points]²

Enjeu	Total (préoccupés)	Femmes (n=1 160)	Hommes (n=1 076)
L'économie	79 %	81 %	77%
La création d'emplois	71 %	73 %	69 %
Les investissements dans les infrastructures	61 %	57 %	66 %*
Les soins de santé	83 %	87 %*	79 %
L'immigration	62 %	65 %*	59 %
Les enjeux autochtones	48 %	53 %*	42 %
L'environnement	78 %	82 %*	73 %
L'égalité des genres	52 %	61 %*	43 %
Le harcèlement sexuel	66 %	75 %*	55 %
Les agressions sexuelles	71 %	79 %*	63 %
La discrimination raciale	62 %	67 %*	56 %
Le système de justice	70 %	75 %*	64 %
La sécurité publique	69 %	75 %	62 %
Les relations étrangères/internationales	63 %	62 %	64 %

Échantillon de référence : EN LIGNE ET PAR TÉLÉPHONE : Échantillon total, n=2 244. Exécution du sondage le 15 avril et du 21 mai au 6 juin 2019.

² Dans ce rapport, le total des personnes considérées comme étant 'préoccupées' a été obtenu par l'addition des gens qui ont répondu 5, 6 ou 7 sur une échelle de 7 points où 7 signifie être 'extrêmement préoccupé' et 1 être 'extrêmement indifférent'.

Attitudes à l'égard des agressions sexuelles et du harcèlement sexuel

La présente partie porte sur la compréhension qu'ont les répondantes et répondants du consentement, leurs préoccupations au sujet du harcèlement sexuel et des agressions sexuelles, ainsi que des fausses accusations, les causes du harcèlement sexuel et des agressions sexuelles, et les obstacles à la dénonciation de ces deux violences.

En général, les personnes ayant répondu au sondage sont d'avis qu'il faut obtenir le consentement de l'autre personne avant d'avoir des relations sexuelles, d'avoir des attouchements intimes et de l'embrasser, bien que la proportion des gens qui mentionnent que le consentement n'a pas besoin d'être verbal varie. Près des trois quarts (72 %) des répondantes et répondants conviennent qu'avoir des relations sexuelles exige le consentement verbal, et 24 % croient que le consentement est nécessaire, mais qu'il pourrait être non verbal. Environ deux fois plus de gens jugent que les attouchements intimes nécessitent un consentement verbal (60 %), comparativement au consentement non verbal (34 %). Plus de gens croient qu'il est acceptable d'embrasser une personne sans son consentement verbal (50 %) que ceux pensant qu'il faut obtenir une confirmation verbale (40 %). Près des trois quarts des personnes qui ont répondu croient qu'il faut un consentement quelconque avant de passer son bras autour de l'autre personne (74 %) ou de lui tenir la main (71 %), mais dans l'ensemble, elles sont plus à l'aise avec un consentement non verbal (53 % dans chaque cas), alors qu'environ le quart d'entre elles estiment que ces gestes ne nécessitent pas de consentement.

Il y a quelques différences entre les hommes et les femmes ayant répondu au sondage lorsqu'il s'agit d'obtenir le consentement verbal d'une personne avant d'avoir des relations sexuelles ou avant de toucher ses parties intimes. Alors que presque tous les hommes et toutes les femmes croient qu'il faut obtenir un consentement quelconque d'une personne avant d'avoir des relations sexuelles (94 % et 97 %, respectivement) et avant de toucher ses parties intimes (93 % et 96 %), une plus grande proportion de femmes croient que le consentement devrait être verbal. Les deux tiers (67 %) des femmes croient que le consentement à toucher les parties intimes devrait être verbal, comparativement à 53 % des hommes. Plus des trois quarts des femmes (78 %) croient que les actes sexuels exigent le consentement verbal, comparativement aux deux tiers des hommes (65 %).

Pièce B1 : Q15-19 : Selon vous, si une personne est attirée par une autre personne, doit-elle chercher à obtenir le consentement de cette dernière avant de poser l'un des gestes suivants?

Prendre sa main	Total	Femmes (n=1 160)	Hommes (n=1 076)
Oui, la personne doit obtenir un consentement verbal	18 %	18 %	18 %
Oui, mais le consentement pourrait être non verbal	53 %	55 %	51 %
Non	26 %	25 %	27 %
Je ne sais pas/je préfère ne pas répondre	3 %	3 %	4 %

Échantillon de référence : EN LIGNE ET PAR TÉLÉPHONE : Échantillon total, n=2 244. Exécution du sondage le 15 avril et du 21 mai au 6 juin 2019.

Pièce B2 : Q15-19 : Selon vous, si une personne est attirée par une autre personne, doit-elle chercher à obtenir le consentement de cette dernière avant de poser l'un des gestes suivants?

Passer son bras autour de l'autre personne	Total	Femmes (n=1 160)	Hommes (n=1 076)
Oui, la personne doit obtenir un consentement verbal	21 %	19 %	23 %
Oui, mais le consentement pourrait être non verbal	53 %	54 %	52 %
Non	22 %	23 %	22 %
Je ne sais pas/je préfère ne pas répondre	4 %	4 %	4 %

Échantillon de référence : EN LIGNE ET PAR TÉLÉPHONE : Échantillon total, n=2 244. Exécution du sondage le 15 avril et du 21 mai au 6 juin 2019.

Pièce B3 : Q15-19 : Selon vous, si une personne est attirée par une autre personne, doit-elle chercher à obtenir le consentement de cette dernière avant de poser l'un des gestes suivants?

L'embrasser	Total	Femmes (n=1 160)	Hommes (n=1 076)
Oui, la personne doit obtenir un consentement verbal	40 %	41 %	38 %
Oui, mais le consentement pourrait être non verbal	50 %	50 %	51 %
Non	8 %	7 %	9 %
Je ne sais pas/je préfère ne pas répondre	2 %	3 %	3 %

Échantillon de référence : EN LIGNE ET PAR TÉLÉPHONE : Échantillon total, n=2 244. Exécution du sondage le 15 avril et du 21 mai au 6 juin 2019.

Pièce B4 : Q15-19 : Selon vous, si une personne est attirée par une autre personne, doit-elle chercher à obtenir le consentement de cette dernière avant de poser l'un des gestes suivants?

Toucher des parties intimes	Total	Femmes (n=1 160)	Hommes (n=1 076)
Oui, la personne doit obtenir un consentement verbal	60 %	67 %*	53 %
Oui, mais le consentement pourrait être non verbal	34 %	29 %	40 %*
Non	4 %	3 %	5 %*
Je ne sais pas/je préfère ne pas répondre	2 %	1 %	3 %*

Échantillon de référence : EN LIGNE ET PAR TÉLÉPHONE : Échantillon total, n=2 244. Exécution du sondage le 15 avril et du 21 mai au 6 juin 2019.

Pièce B5 : Q15-19 : Selon vous, si une personne est attirée par une autre personne, doit-elle chercher à obtenir le consentement de cette dernière avant de poser l'un des gestes suivants?

Avoir une relation sexuelle	Total	Femmes (n=1 160)	Hommes (n=1 076)
Oui, la personne doit obtenir un consentement verbal	72 %	78 %*	65 %
Oui, mais le consentement pourrait être non verbal	24 %	19 %	29 %*
Non	3 %	3 %	4 %
Je ne sais pas/je préfère ne pas répondre	1 %	-	2 %*

Échantillon de référence : EN LIGNE ET PAR TÉLÉPHONE : Échantillon total, n=2 244. Exécution du sondage le 15 avril et du 21 mai au 6 juin 2019.

Dans l'ensemble, les répondantes et répondants sont davantage préoccupés par les agressions sexuelles (83 % sont préoccupés, 5 à 7 sur une échelle de 7 points) ou le harcèlement sexuel envers les femmes (82 %) qu'ils sont préoccupés que ces violences puissent arriver aux hommes, femmes transgenres ou hommes transgenres. La moitié (50 %) craignent que les hommes soient agressés sexuellement, et une proportion semblable (49 %) craint que les hommes soient victimes de harcèlement sexuel. Une proportion à peu près égale de répondantes et répondant craint que les femmes transgenres soient victimes de harcèlement sexuel (63 %) ou d'agressions sexuelles (62 %). Des proportions semblables sont observées quant à la crainte que des hommes transgenres soient victimes d'agressions sexuelles (58 %) ou de harcèlement sexuel (59 %).

La moitié des répondantes et répondants craignent que les femmes soient faussement accusées de harcèlement sexuel (51 %) ou d'agressions sexuelles (50 %). Mais une plus grande proportion s'inquiète du fait que les hommes puissent être faussement accusés de ces actes (71 % pour les agressions sexuelles et 72 % pour le harcèlement sexuel).

Il existe des différences démographiques notables parmi les individus ayant répondu au sondage en ce qui concerne leurs préoccupations relatives aux agressions sexuelles et au harcèlement. Par exemple :

- Les femmes sont plus préoccupées que les hommes par le fait que d'autres femmes, hommes, femmes transgenres et hommes transgenres puissent être agressés ou harcelés sexuellement.
- La crainte que les femmes puissent être victimes de harcèlement sexuel est plus élevée chez les répondantes et répondants âgés de 55 à 64 ans (87 % sont préoccupés) et chez celles et ceux âgés de 65 ans et plus (86 %), comparativement à celles et ceux âgés de 35 à 44 ans (76 %) et de 45 à 54 ans (77 %).
- Les personnes âgées de 55 à 64 ans et de 65 ans et plus sont également plus préoccupées par le fait que les femmes soient victimes d'agressions sexuelles (88 % et 97 %, respectivement) que celles de 35 à 44 ans (79 %).
- Les parents de filles de moins de 18 ans craignent davantage que les femmes soient victimes de harcèlement sexuel (84 %) que les parents qui n'ont pas de fille dans cette tranche d'âge (75 %).
- Les plus jeunes sont plus préoccupés par le fait que les hommes seront agressés ou harcelés sexuellement que les personnes d'âge moyen. Par exemple, 59 % des personnes âgées de 18 à 24 ans et 56 % de celles de 25 à 34 ans craignent que des hommes soient agressés sexuellement, comparativement à 44 % des 35 à 44 ans et à 39 % des 45 à 54 ans.
- Les plus jeunes sont également plus préoccupés par le fait qu'ils seront personnellement agressés ou harcelés sexuellement, comparativement aux plus âgés. Près des deux tiers des répondantes et répondants de 18 à 24 ans (65 %) et 61 % de celles et ceux de 25 à 34 ans échantillonnés craignent d'être victimes de harcèlement sexuel, comparativement à 42 % des personnes de 45 à 54 ans et 41 % des personnes de 65 ans et plus.

Les opinions varient également selon le groupe démographique en ce qui concerne les fausses accusations d'agression sexuelle ou de harcèlement :

- Les hommes sont légèrement plus préoccupés que les femmes par le fait que les hommes en général puissent être faussement accusés de harcèlement sexuel (75 % contre 70 % sont préoccupés).
- Les gens âgés de 55 à 64 ans et ceux de 65 ans et plus (75 % des deux groupes sont préoccupés) sont plus préoccupés par le fait que les hommes puissent être faussement accusés d'agressions sexuelles, comparativement à ceux de 35 à 44 ans (64 %).
- Ceux qui pensent que le mouvement #MoiAussi a eu des répercussions négatives sont plus susceptibles d'être extrêmement préoccupés par le fait que les hommes puissent être faussement accusés de harcèlement sexuel (42 %), comparativement à 30 % de ceux qui croient que le mouvement a apporté des changements positifs.
- Plus d'hommes que de femmes craignent d'être personnellement accusés à tort d'agressions sexuelles (48 % des hommes comparativement à 36 % des femmes) et de harcèlement (50 % des hommes et 38 % des femmes);
- Ceux qui connaissent le mouvement #MoiAussi craignent moins d'être faussement accusés de harcèlement sexuel (41 %) et d'agressions sexuelles (39 %) que ceux qui ne connaissent pas le mouvement (51 % pour le harcèlement sexuel et les agressions sexuelles).
- Ceux qui disent que le mouvement #MoiAussi a élargi leur définition de ce qui constitue une agression sexuelle et du harcèlement sexuel sont plus préoccupés par le fait d'être faussement accusés de harcèlement (30 % sont extrêmement préoccupés par rapport à 14 % de ceux qui disent que leur définition n'a pas changé) ou d'agressions sexuelles (29 % contre 16 %). Il convient de souligner que les personnes dont la définition a été élargie sont également plus préoccupées par le fait qu'elles seront victimes de harcèlement sexuel (29 % comparativement à 17 %) et d'agressions sexuelles (32 % comparativement à 19 %).

Pièce B6 : Q20-23 : Dans quelle mesure êtes-vous préoccupé par le fait que les femmes soient...? [% préoccupés, 5 à 7 sur une échelle de 7 points]

Enjeu	Total (préoccupés)	Femmes (n=1 160)	Hommes (n=1 076)
Victimes d'une agression sexuelle	83 %	89 %*	78 %
Victimes de harcèlement sexuel	82 %	86 %*	78 %
Faussement accusées d'agression sexuelle	50 %	53 %*	46 %
Faussement accusées de harcèlement sexuel	51 %	56 %*	47 %

Échantillon de référence : EN LIGNE ET PAR TÉLÉPHONE : Échantillon total, n=2 244. Exécution du sondage le 15 avril et du 21 mai au 6 juin 2019.

Pièce B7 : Q20-23 : Dans quelle mesure êtes-vous préoccupé par le fait que les hommes soient...? [% préoccupés, 5 à 7 sur une échelle de 7 points]

Enjeu	Total (préoccupés)	Femmes (n=1 160)	Hommes (n=1 076)
Victimes d'une agression sexuelle	50 %	54 %*	44 %
Victimes de harcèlement sexuel	49 %	53 %*	45 %
Faussement accusés d'agression sexuelle	71 %	69 %	73 %*
Faussement accusés de harcèlement sexuel	72 %	70 %	75 %*

Échantillon de référence : EN LIGNE ET PAR TÉLÉPHONE : Échantillon total, n=2 244. Exécution du sondage le 15 avril et du 21 mai au 6 juin 2019.

Pièce B8 : Q20-23 : Dans quelle mesure êtes-vous préoccupé par le fait que les femmes transgenres soient...? [% sont préoccupés, 5 à 7 sur une échelle de 7 points]

Enjeu	Total (préoccupés)	Femmes (n=1 160)	Hommes (n=1 076)
Victimes d'une agression sexuelle	62 %	70 %*	53 %
Victimes de harcèlement sexuel	63 %	70 %*	55 %
Faussement accusées d'agression sexuelle	49 %	56 %*	41 %
Faussement accusées de harcèlement sexuel	50 %	57 %*	42 %

Échantillon de référence : EN LIGNE ET PAR TÉLÉPHONE : Échantillon total, n=2 244. Exécution du sondage le 15 avril et du 21 mai au 6 juin 2019.

Pièce B9 : Q20-23 : Dans quelle mesure êtes-vous préoccupé par le fait que les hommes transgenres soient...? [% sont préoccupés, 5 à 7 sur une échelle de 7 points]

Enjeu	Total (préoccupés)	Femmes (n=1 160)	Hommes (n=1 076)
Victimes d'une agression sexuelle	58 %	67 %*	48 %
Victimes de harcèlement sexuel	59 %	68 %*	49 %
Faussement accusés d'agression sexuelle	49 %	56 %*	42 %
Faussement accusés de harcèlement sexuel	49 %	56 %*	41 %

Échantillon de référence : EN LIGNE ET PAR TÉLÉPHONE : Échantillon total, n=2 244. Exécution du sondage le 15 avril et du 21 mai au 6 juin 2019.

Pièce B10 : Q20-23 : Dans quelle mesure êtes-vous préoccupé par le fait que vous soyez...? [% sont préoccupés, 5 à 7 sur une échelle de 7 points]

Enjeu	Total (préoccupés)	Femmes (n=1 160)	Hommes (n=1 076)
Victime d'une agression sexuelle	51 %	66 %*	34 %
Victime de harcèlement sexuel	49 %	63 %*	34 %
Faussement accusé d'agression sexuelle	42 %	36 %	48 %*
Faussement accusé de harcèlement sexuel	43 %	38 %	50 %*

Échantillon de référence : EN LIGNE ET PAR TÉLÉPHONE : Échantillon total, n=2 244. Exécution du sondage le 15 avril et du 21 mai au 6 juin 2019.

La grande majorité des répondantes et répondants convient que toutes les raisons énumérées dans le tableau ci-dessous pourraient empêcher quelqu'un de dénoncer du harcèlement sexuel. La peur de perdre son emploi (83 % sont d'accord) et la peur de ne pas être cru (84 %) sont les obstacles avec lesquels les gens étaient le plus souvent en accord suivi d'un sentiment de honte (81 %) et le fait de croire que dénoncer la situation ne mènera à rien (79 %). De manière générale, les répondantes et répondants s'entendent pour dire que toutes ces raisons pourraient empêcher quelqu'un de dénoncer du harcèlement sexuel, bien que l'intensité varie :

- Les femmes sont plus susceptibles d'être d'avis que l'une ou l'autre des raisons énumérées dans le tableau ci-dessous pourraient empêcher quelqu'un de dénoncer du harcèlement sexuel. Par exemple, 55 % des femmes, comparativement à 33 % des hommes, sont fortement en accord pour dire que la honte est un obstacle.
- De même, plus de femmes que d'hommes sont fortement en accord pour dire que la peur de ne pas être cru (60 % contre 34 %), la peur de perdre son emploi lorsque le harceleur est une personne liée au travail (60 % contre 36 %) et le sentiment que la dénonciation ne mènera à rien (50 % contre 27 %) sont des obstacles à la dénonciation du harcèlement sexuel.
- Il y a aussi quelques différences générationnelles notables. Les gens âgés entre 55 et 73 ans (54 %) ou 74 et 91 ans (57 %) sont plus susceptibles que ceux âgés entre 23 et 38 ans (43 %) d'être fortement en accord pour dire que le sentiment que la dénonciation ne mènera à rien est un obstacle.

Pièce B11 : Q41-47 : Dans quelle mesure êtes-vous en accord ou en désaccord avec le fait que les éléments suivants puissent empêcher une personne subissant du harcèlement sexuel de le dénoncer? Veuillez utiliser une échelle de 1 à 7, où 7 signifie que vous êtes fortement en accord, 1 que vous êtes fortement en désaccord et 4 que vous n'êtes ni en accord ni en désaccord. [% d'accord, de 5 à 7 sur une échelle de 7 points]³

Obstacle	Total (en accord)	Femmes (n=1 160)	Hommes (n=1 076)
Avoir un sentiment de honte	81 %	85 %*	76 %
Avoir peur de ne pas être cru	84 %	89 %*	80 %
Ne pas savoir à qui s'adresser pour dénoncer la situation	69 %	73 %*	64 %
Peur de perdre son emploi lorsque le harceleur est une personne liée au travail	83 %	88 %*	77 %
Ne pas savoir si ce qu'on a vécu est du harcèlement sexuel	70 %	74 %*	65 %
Croire que de dénoncer la situation ne mènera à rien	79 %	84 %*	73 %
Se blâmer soi-même pour ce qui est arrivé	72 %	78 %*	66 %

Échantillon de référence : EN LIGNE ET PAR TÉLÉPHONE : Échantillon total, n=2 244. Exécution du sondage le 15 avril et du 21 mai au 6 juin 2019.

Dans la plupart des cas, les obstacles perçus à la dénonciation des agressions sexuelles sont semblables aux obstacles à la dénonciation du harcèlement sexuel. Un peu plus de gens indiquent que la honte (48 %) est un obstacle, au même titre que la peur de perdre son emploi (48 %) et que la peur de ne pas être cru (48 %). Comme pour les obstacles à la dénonciation du harcèlement sexuel, il y a certaines différences démographiques:

- Plus de femmes (58 %) que d'hommes (36 %) sont fortement en accord pour dire que la honte est un obstacle à la dénonciation.
- Plus de la moitié (60 %) des femmes sont fortement en accord pour dire que la peur de ne pas être cru constitue un obstacle pour les victimes d'agressions sexuelles, comparativement à 34 % des hommes.
- Plus de la moitié des femmes jugent que la peur de perdre leur emploi (59 %), et le sentiment que la dénonciation ne mènera à rien (51 %) constituent des obstacles. Moins d'hommes sont fortement en accord pour dire que ces deux issues sont des obstacles à la dénonciation (37 % et 27 %, respectivement).
- Plus de la moitié des répondantes et répondants qui sont aux études sont tout à fait d'accord pour dire que la honte (56 %) est un obstacle à la dénonciation. Un peu moins de la moitié des personnes qui ont répondu déclarent que le fait de se blâmer soi-même représente un obstacle (42 %).
- Plus de la moitié des répondantes et répondants de 55 à 64 ans (54 %) sont fortement en accord pour dire que la peur de ne pas être cru est un obstacle à la dénonciation, comparativement à 44 % des personnes de 25 à 34 ans.

³ Dans ce rapport, le total des personnes considérées comme étant 'en accord' avec un énoncé a été obtenu par l'addition des gens qui ont répondu 5, 6 ou 7 sur une échelle de 7 points où 7 signifie être 'fortement en accord' et 1 être 'fortement en désaccord'.

Pièce B12 : Q49-55 : Dans quelle mesure êtes-vous en accord ou en désaccord avec le fait que les éléments suivants puissent empêcher une personne qui a été victime d'agression sexuelle de le dénoncer? Veuillez utiliser une échelle de 1 à 7, où 7 signifie que vous êtes fortement en accord, 1 que vous êtes fortement en désaccord et 4 que vous n'êtes ni en accord ni en désaccord. [% d'accord, de 5 à 7 sur une échelle de 7 points]

Obstacle	Total (en accord)	Femmes (n=1 160)	Hommes (n=1 076)
Avoir un sentiment de honte	81 %	86 %*	76 %
Avoir peur de ne pas être cru	83 %	88 %*	77 %
Ne pas savoir à qui s'adresser pour dénoncer la situation	67 %	71 %*	62 %
Peur de perdre son emploi lorsque le harceleur est une personne liée au travail	82 %	88 %*	76 %
Ne pas être certain si ce qu'on a vécu est une agression sexuelle	63 %	68 %*	58 %
Croire que de dénoncer la situation ne mènera à rien	79 %	84 %*	72 %
Se blâmer soi-même pour ce qui est arrivé	75 %	80 %*	69 %

Échantillon de référence : EN LIGNE ET PAR TÉLÉPHONE : Échantillon total, n=2 244. Exécution du sondage le 15 avril et du 21 mai au 6 juin 2019.

Connaissance du mouvement #MoiAussi et attitudes à son égard

Les répondantes et répondants ont d'abord été demandé d'évaluer leur connaissance et leurs impressions du mouvement #MoiAussi. Les personnes qui ont déclaré connaître le mouvement ont été invitées à répondre à une série d'énoncés sur leur attitude à l'égard de ses répercussions.

La plupart des gens qui ont répondu au sondage (85 %) connaissent le mouvement #MoiAussi dans une certaine mesure, et seulement 12 % disent ne pas le connaître du tout. La connaissance varie selon les caractéristiques démographiques suivantes :

- Les femmes connaissent davantage le mouvement #MoiAussi (74 % très/plutôt familières) que les hommes (68 %);
- Les personnes âgées de 18 à 24 ans (31 %) et de 25 à 34 ans (29 %) sont plus susceptibles de dire qu'ils sont très familiers que ceux de 55 à 64 ans (20 %) ou de 65 ans et plus (16 %);
- Plus d'étudiantes et d'étudiants sont très familiers (37 %) avec le mouvement, comparativement aux personnes retraitées (15 %);
- Les personnes qui détiennent un grade universitaire ou un grade d'études supérieures sont plus familiers (80 % et 81 % très ou plutôt familiers, respectivement) avec le mouvement que ceux dont le plus haut diplôme obtenu est un diplôme d'études secondaires (61 %); et
- Un plus grand nombre de répondantes et répondants qui sont gais ou lesbiennes (36 %) ou bisexuels (35 %) sont très familiers avec le mouvement, comparativement à celles et à ceux qui sont hétérosexuels (23 %).

Pièce C1 : Q56 : À quel point êtes-vous familier avec le mouvement #MoiAussi, également connu sous le nom de #MeToo?

Connaissance	Total	Femmes (n=1 160)	Hommes (n=1 076)
Très familier	24 %	28 %*	20 %
Plutôt familier	47 %	46 %	48 %
Pas très familier	14 %	11 %	17 %*
Pas familier du tout	12 %	12 %	12 %
Je ne sais pas/je préfère ne pas répondre	3 %	3 %	4 %

Échantillon de référence : EN LIGNE ET PAR TÉLÉPHONE : Échantillon total, n=2 244. Exécution du sondage le 15 avril et du 21 mai au 6 juin 2019.

Près des deux tiers des répondantes et répondants (64 %) croient que les mouvements sociaux de lutte contre la violence fondée sur le sexe comme #MoiAussi ont eu un effet positif sur le plan du harcèlement sexuel et des agressions sexuelles. Bien que les impressions soient en grande partie positives dans tous les groupes démographiques, elles varient en intensité :

- Plus de femmes que d'hommes croient que le mouvement #MoiAussi a eu des répercussions positives (70 % très/plutôt positives, comparativement à 57 %);
- Les personnes âgées de 55 à 64 ans, de même que les 65 ans et plus, ont des opinions plus positives de #MoiAussi (70 % et 69% très/plutôt positives, respectivement) que celles âgées de 35 à 44 ans (57 % très/plutôt positives); et
- Les répondantes et répondants qui détiennent un grade universitaire (70 %) ou un diplôme d'études supérieures (72 %) ont une opinion plus positive du mouvement #MoiAussi que celles et ceux qui ont un diplôme d'études secondaires (58 %) ou moins (54 %). Une plus grande proportion des membres des deux

derniers groupes (12 % et 23 %) déclarent ne pas savoir si le mouvement #MoiAussi a eu des répercussions positives ou négatives.

Les personnes qui se disent préoccupées par le harcèlement sexuel et les agressions sexuelles sont plus susceptibles d’avoir des opinions favorables à l’égard du mouvement #MoiAussi. Par exemple :

- Les personnes qui sont extrêmement préoccupées par le harcèlement sexuel pensent dans une proportion de 40 % que le mouvement #MoiAussi a eu des répercussions très positives sur les enjeux relatifs au harcèlement sexuel et aux agressions sexuelles. Une autre tranche de 43 % juge que le mouvement a eu des répercussions plutôt positives.
- Une proportion de 38 % des gens qui sont extrêmement préoccupés par les agressions sexuelles pense que le mouvement #MoiAussi a eu des répercussions très positives. Une autre tranche de 42 % juge que le mouvement a eu des répercussions plutôt positives.

Parmi ceux qui croient que le mouvement #MoiAussi a eu dans l’ensemble des répercussions positives, les principales raisons qui expliquent leurs impressions sont que, selon eux, le mouvement #MoiAussi aurait accru la sensibilisation de la population face aux enjeux relatifs au harcèlement et aux agressions sexuelles (39 %) et aurait permis que les voix des victimes soient entendues (30 %). D’autres jugent que le mouvement a été important et efficace (12 %), tandis qu’un pourcentage semblable (11 %) croit qu’il a favorisé un plus grand respect envers les victimes ainsi qu’habileté les victimes à se sentir en contrôle de ce qu’elles ont subi.

- Parmi ceux qui sont d’avis que #MoiAussi a eu un impact positif, les femmes sont plus susceptibles que les hommes d’indiquer qu’elles sont de cet avis parce que, selon elles, #MoiAussi a permis aux victimes de dénoncer et de signaler les mauvais traitements (35 % contre 24 %), et de se prendre en main et être respectées (15 % contre 7 %).
- Les hommes qui sont d’avis que #MoiAussi a eu des répercussions positives sont plus susceptibles que les femmes de justifier cette perception par le fait qu’ils considèrent qu’il s’agit d’une campagne importante et efficace en général (15 % contre 10 %).

Pièce C2 : Q57 : Dans l’ensemble, estimez-vous que les mouvements sociaux axés sur la violence fondée sur le sexe comme #MoiAussi ont des répercussions positives ou négatives sur les enjeux relatifs au harcèlement sexuel et aux agressions sexuelles?

Impression	Total	Femmes (n=1 160)	Hommes (n=1 076)
Très positives	22 %	24 %*	19 %
Plutôt positives	42 %	46 %*	38 %
Ni négatives ni positives	13 %	11 %	15 %*
Plutôt négatives	9 %	7 %	12 %*
Très négatives	5 %	3 %	6 %*
Je ne sais pas/je préfère ne pas répondre	9 %	9 %	9 %

Échantillon de référence : EN LIGNE ET PAR TÉLÉPHONE : Échantillon total, n=2 244. Exécution du sondage le 15 avril et du 21 mai au 6 juin 2019.

Pièce C3 : Q58 : [SI TRÈS POSITIVES/PLUTÔT POSITIVES] Pourquoi?

Répercussions positives	Total	Femmes (n=826)	Hommes (n=643)
Sensibilisation accrue dans la population	39 %	41 %	36 %
Possibilité des voix des victimes à être entendues/de s'exprimer	30 %	35 %*	24 %
Mouvement important/nécessité d'arrêter/campagne efficace	12 %	10 %	15 %*
Respect pour les victimes / a habilité les victimes à se sentir en contrôle de ce qu'elles ont subi	11 %	15 %*	7 %
Source d'aide ou de soutien pour les victimes	9 %	11 %*	7 %
Popularisé le principe que les gens qui posent ces gestes doivent rendre des comptes	7 %	6 %	9 %*
Préoccupations au sujet de fausses accusations	7 %	6 %	8 %
Mouvement qui est allé trop loin/surexposition/réaction	5 %	4 %	6 %
Source d'encouragement/motivation pour les victimes à rapporter ce qu'elles ont subi	4 %	4 %	4 %
Mouvement/effort collectif valable	4 %	4 %	4 %
Sensationnalisme médiatique de l'enjeu	4 %	4 %	4 %

Échantillon de référence : EN LIGNE ET PAR TÉLÉPHONE : Impression que les mouvements de lutte contre la violence fondée sur le sexe les touchent de façon positive, n=1 475. Exécution du sondage le 15 avril et du 21 mai au 6 juin 2019.

Une proportion beaucoup plus faible de gens ayant répondu à ce sondage (14 %) croit que le mouvement #MoiAussi a eu des répercussions négatives. Près de la moitié de celles et ceux qui pensent que le mouvement #MoiAussi a eu des répercussions négatives croient qu'il est allé trop loin (42 %). Moins nombreux sont celles et ceux qui estiment que le mouvement a eu des répercussions négatives en nuisant aux rapports entre les hommes et les femmes en milieu de travail (12 %) ou qu'il pourrait mener à des interprétations erronées ou à de fausses accusations (14 %).

Pièce C4 : Q58 : [SI TRÈS NÉGATIVES/PLUTÔT NÉGATIVES] Pourquoi?

Répercussions négatives	Total	Femmes (n=115)	Hommes (n=187)
Mouvement qui est allé trop loin/surexposition/réaction	42 %	47 %	38 %
Nuit aux rapports entre les hommes et les femmes en milieu de travail	12 %	11 %	12 %
Préoccupations concernant les fausses interprétations et les fausses accusations	14 %	33 %	29 %
Sensationnalisme médiatique de l'enjeu	8 %	9 %	7 %
Mouvement important/nécessité d'arrêter/campagne efficace	5 %	7 %	4 %
Sensibilisation accrue	3 %	7 %	1 %

Échantillon de référence : EN LIGNE ET PAR TÉLÉPHONE : Impression que les mouvements de lutte contre la violence fondée sur le sexe les touchent de façon négative, n=303. Exécution du sondage le 15 avril et du 21 mai au 6 juin 2019.

Près des deux tiers (64 %) affirment que des mouvements sociaux comme #MoiAussi ne les ont pas touchés personnellement. Les personnes âgées de 45 à 54 ans et de 65 ans et plus (71 %) sont plus susceptibles de dire qu'elles n'ont pas été touchées. Comme on pouvait s'y attendre, une plus grande proportion de personnes qui ne connaissent pas le mouvement #MoiAussi (71 %) ont indiqué qu'ils n'avaient pas l'impression que ce mouvement les a touchées, comparativement à celles qui connaissent le mouvement (62 %).

Un quart (25 %) des répondantes et répondants affirment avoir été touchés par #MoiAussi, la grande majorité de façon positive. Plusieurs groupes démographiques signalent que le mouvement a eu des répercussions plus positives que d'autres :

- les personnes âgées de 25 à 34 ans (26 %), surtout comparativement à ceux de 45 à 54 ans (15 %);
- les populations des Territoires (28 %);
- les étudiantes et étudiants (29 %);
- les personnes gaies ou lesbiennes (31 %), ou bissexuelles (30 %); et
- les personnes Autochtones (36 %).

Celles et ceux qui croient que le mouvement #MoiAussi les a touchés de façon positive attribuent principalement cette retombée au fait qu'ils considèrent que le mouvement aurait sensibilisé la population aux enjeux d'harcèlement sexuel et d'agressions sexuelles (27 %) et que le mouvement leur aurait donné l'occasion de s'exprimer sur leurs expériences (24 %). Selon les répondantes et répondants, le mouvement aurait également généré davantage de respect envers les victimes tout en habitant ces dernières à se sentir plus en contrôle face à l'expérience qu'elles ont vécue (15 %), en plus d'avoir été une source d'aide et de soutien (13 %). Les femmes (31 %) sont plus susceptibles que les hommes (17 %) de dire que le mouvement a eu un effet positif parce qu'il permet à plus de voix de se faire entendre. Les femmes sont également plus susceptibles que les hommes de mentionner qu'elles ont été touchées par #MoiAussi de par le fait d'avoir vécue une expérience personnelle liée aux enjeux soulevés par ce mouvement (17 % contre 3 %).

Pièce C5 : Q59 : Ces mouvements sociaux ont-ils eu des répercussions sur vous, de quelque façon que ce soit?

Répercussion	Total	Femmes (n=1 160)	Hommes (n=1 076)
Oui, des répercussions positives	20 %	22 %	18 %
Oui, des répercussions négatives	5 %	3 %	6 %*
Non, ils n'ont eu aucune répercussion sur moi.	64 %	62 %	66 %
Je ne sais pas/je préfère ne pas répondre	11 %	13 %	10 %

Échantillon de référence : EN LIGNE ET PAR TÉLÉPHONE : Échantillon total, n=2 244. Exécution du sondage le 15 avril et du 21 mai au 6 juin 2019.

Pièce C6 : Q60 : [RÉPERCUSSIONS POSITIVES] Pourquoi?

Répercussions positives	Total	Femmes (n=280)	Hommes (n=194)
Sensibilisation accrue dans la population	27 %	21 %	34 %*
Occasion de faire entendre nos voix/de s'exprimer	24 %	31 %*	17 %
Plus de respect pour les victimes / a habileté les victimes à se sentir en contrôle de ce qu'elles ont subi	15 %	21 %*	7 %
Source d'aide ou de soutien	13 %	16 %*	6 %
Nouveau contexte/espoir pour l'avenir	12 %	11 %	13 %
Expérience personnelle ⁴	11 %	17 %*	3 %
C'est important (général)	10 %	8 %	13 %
Mouvement valable/effort collectif	6 %	8 %	5 %

Échantillon de référence : EN LIGNE ET PAR TÉLÉPHONE : Impression que les mouvements de lutte contre la violence fondée sur le sexe les touchent de façon positive, n=477. Exécution du sondage le 15 avril et du 21 mai au 6 juin 2019.

Seulement 5 % des répondantes et répondants ont déclaré que le mouvement #MoiAussi avait eu des répercussions négatives sur eux. Les hommes sont légèrement plus susceptibles d'avoir ce sentiment (6 %) que les femmes (3 %). Les raisons les plus souvent invoquées par les personnes qui disent avoir subi des répercussions négatives du mouvement #MoiAussi comprennent des préoccupations au sujet des fausses accusations (33 %) et le sentiment qu'il nuirait aux rapports entre les hommes et les femmes en milieu de travail (22 %).

⁴ Ce code comprenait des réponses telles que « J'ai été victime » ou « J'ai eu honte ».

Pièce C7 : Q60 : [RÉPERCUSSIONS NÉGATIVES] Pourquoi?

Répercussions négatives	Total	Femmes (n=35)	Hommes (n=60)
Crainte à l'égard des fausses accusations	33 %	24 %	30 %
Nuit aux rapports entre les hommes et les femmes en milieu de travail	22 %	21 %	23 %
Expérience personnelle	7 %	3 %	9 %

Échantillon de référence : EN LIGNE ET PAR TÉLÉPHONE : Impression que les mouvements de lutte contre la violence fondée sur le sexe les touchent de façon négative, n=95. Exécution du sondage le 15 avril et du 21 mai au 6 juin 2019.

Les deux tiers des gens qui ont répondu au sondage croient que le mouvement #MoiAussi a changé les croyances sociales au sujet du harcèlement sexuel et des agressions sexuelles, notamment en améliorant la compréhension qu'ont les gens au Canada du consentement à des actes sexuels (65 %) et en réduisant la honte associée à la dénonciation du harcèlement sexuel ou d'agressions sexuelles (65 %). Dans le même ordre d'idées, 57 % des répondantes et répondants sont d'accord pour dire que les victimes sont plus susceptibles d'être crues lorsqu'elles se manifestent. Plus de la moitié des gens ayant répondu à l'enquête (53 %) croient que le mouvement #MoiAussi a élargi la définition de ce qu'ils considèrent être du harcèlement sexuel ou de l'agression sexuelle et ils estiment que les gens au Canada sont maintenant plus susceptibles d'obtenir un consentement avant de se livrer à une activité sexuelle (58 %). Il existe des différences démographiques notables dans ces attitudes, notamment :

- Les femmes sont plus susceptibles que les hommes de croire que le mouvement a amélioré la compréhension qu'ont les gens vivant au Canada du consentement (70 % contre 60 %);
- Les répondantes et répondants de 65 ans et plus sont plus susceptibles d'être d'accord pour dire que les victimes seront probablement crues davantage lorsqu'elles se manifestent (67 %), tandis que ceux de 35 à 44 ans (50 %) sont moins susceptibles d'être crues;
- Les personnes Autochtones sont plus susceptibles d'être fortement en accord (25 %) pour dire que le mouvement #MoiAussi a élargi leur définition du harcèlement sexuel et des agressions sexuelles, comparativement aux non-Autochtones (15 %).

La majorité des personnes ayant répondu au sondage (56 %) croient que suite à #MoiAussi, plus de personnes dénoncent des agressions sexuelles à la police. Environ la moitié (48 %) des répondantes et répondants sont d'accord que la police prend les allégations plus au sérieux qu'avant le mouvement #MoiAussi, alors que 12 % ne sont pas d'accord. Il convient de souligner que plus de femmes que d'hommes sont fortement en accord pour dire que les dénonciations ont augmenté (23 % contre 16 %) suite à #MoiAussi, tout comme un plus grand nombre de gens dont le revenu est inférieur à 40 000 \$, surtout comparativement à ceux dont le revenu est de 100 000 \$ ou plus (22 % contre 13 %). Les personnes nées à l'extérieur du Canada sont plus susceptibles de croire que la police prend maintenant les allégations plus au sérieux (20 % sont fortement en accord comparativement à 13 % de celles nées au Canada).

Les critiques du mouvement #MoiAussi et les débats qu'il a suscités ont donné lieu à des réactions plus mitigées. Par exemple, les répondantes et répondants sont plus divisés quant à savoir si le mouvement #MoiAussi a rendu plus difficile de faire la différence entre la séduction et le harcèlement sexuel – 46 % sont d'accord avec cette déclaration, tandis que 25 % sont en désaccord. Un tiers (37 %) est d'accord, alors que 19 % ne sont pas d'accord et 22 % ne sont ni d'accord ni en désaccord pour dire que le mouvement #MoiAussi a entraîné une augmentation du nombre de fausses déclarations. En revanche, des proportions à peu près égales sont d'accord (34 %) et en désaccord (37 %) pour dire que le mouvement a fait paraître le harcèlement sexuel et les agressions sexuelles

comme étant un plus gros problème qu'il ne l'est vraiment. Ces trois énoncés d'attitude suscitent des différences démographiques importantes chez les répondantes et répondants au sondage :

- Les hommes sont beaucoup plus convaincus que les femmes que le mouvement #MoiAussi a fait paraître le harcèlement sexuel et les agressions sexuelles comme étant un plus gros problème qu'il ne l'est vraiment – 42 % contre 27 %;
- Ceux qui occupent un poste de direction sont plus susceptibles de dire que le mouvement #MoiAussi a fait du harcèlement sexuel et des agressions sexuelles un plus gros problème qu'il ne l'est vraiment – 42 % comparativement à 30 % des non-gestionnaires;
- Plus d'hommes (53 %) que de femmes (39 %) sont d'accord pour dire que le mouvement #MoiAussi a rendu plus difficile de faire la différence entre la séduction et le harcèlement sexuel.
- Les personnes de 25 à 34 ans sont plus susceptibles d'être fortement en désaccord avec le fait qu'il est maintenant plus difficile de différencier le harcèlement sexuel de la séduction (17 %) que les autres groupes démographiques, en particulier celles âgées de 65 ans et plus (6 %).
- Plus d'hommes (44 %) que de femmes (31 %) sont d'accord pour dire que le mouvement #MoiAussi a entraîné l'augmentation du nombre de fausses dénonciations.

Enfin, plus du quart des répondantes et répondants (28 %) disent que le mouvement #MoiAussi les a amenés à se demander s'ils ont pu déjà avoir posé des gestes qui, sans que ce soit leur intention, ont pu non intentionnellement rendre une personne mal à l'aise. Certaines personnes sont plus susceptibles d'avoir réfléchi à ce sujet, notamment :

- celles et ceux qui occupent un poste de direction (37 %), comparativement aux non-gestionnaires (24 %);
- les personnes âgées de 25 à 34 ans (37 %), surtout par rapport à celles de 55 à 64 ans (23 %); et
- les hommes (37 %), comparativement aux femmes (19 %).

Pièce C8 : Q61-71 : Dans quelle mesure êtes-vous en accord ou en désaccord avec les énoncés suivants? Veuillez utiliser une échelle de 1 à 7, où 7 signifie que vous êtes fortement en accord, 1 que vous êtes fortement en désaccord et 4 que vous n'êtes ni en accord ni en désaccord. [% d'accord, de 5 à 7 sur une échelle de 7 points]

Énoncé	Total (en accord)	Femmes (n = 989)	Hommes (n=900)
Grâce au mouvement #MoiAussi, il y a moins de honte associée à la dénonciation du harcèlement sexuel ou des agressions sexuelles au Canada	65 %	65 %	64 %
Au Canada, grâce au mouvement #MoiAussi, plus de gens dénoncent des agressions sexuelles à la police	57 %	56 %	58 %
Le mouvement #MoiAussi fait paraître le harcèlement sexuel et les agressions sexuelles comme étant un plus gros problème qu'il ne l'est réellement au Canada	34 %	27 %	42 %*
Au Canada, les victimes de harcèlement sexuel ou d'agressions sexuelles qui dénoncent ces gestes ont plus de chances d'être crues maintenant qu'avant le mouvement #MoiAussi	57 %	57 %	58 %
Le mouvement #MoiAussi a élargi la définition de ce qui est considéré comme du harcèlement sexuel ou une agression sexuelle	53 %	53 %	53 %
Suite au mouvement #MoiAussi, je me suis demandé si j'ai pu déjà avoir posé des gestes qui, sans que ce soit mon intention, ont pu rendre une personne mal à l'aise	28 %	20 %	37 %
Suite au mouvement #MoiAussi, c'est maintenant plus compliqué de savoir la différence entre la séduction et le harcèlement sexuel	46 %	39 %	53 %*
Le mouvement #MoiAussi aide les gens du Canada à mieux comprendre ce qu'est le consentement sexuel	65 %	70 %*	60 %
Grâce au mouvement #MoiAussi, les gens du Canada auront plus tendance à s'assurer d'obtenir le consentement de leur partenaire sexuel avant d'avoir des rapports sexuels	58 %	55 %	62 %*
Les services de police canadiens prennent les dénonciations d'agressions sexuelles plus au sérieux aujourd'hui qu'avant le mouvement #MoiAussi	48 %	46 %	51 %*
Le mouvement #MoiAussi a entraîné une augmentation du nombre de fausses dénonciations d'agressions sexuelles faites aux services de police du Canada	37 %	31 %	44 %*

Échantillon de référence : EN LIGNE ET PAR TÉLÉPHONE : Connaissance du mouvement #MoiAussi, n=1 897.
Exécution du sondage le 15 avril et du 21 mai au 6 juin 2019.

#MoiAussi sur le lieu de travail

Le sondage s'est terminé par l'examen des attitudes des répondantes et répondants quant à l'impact du mouvement #MoiAussi dans leur milieu de travail.

Un peu moins de la moitié des personnes ayant répondu au sondage conviennent que le mouvement #MoiAussi a changé leur façon d'interagir avec les hommes avec qui elles travaillent (46 %) ou avec les femmes avec qui elles travaillent (48 %). Plus d'hommes sont d'accord pour dire que le mouvement #MoiAussi a changé la façon dont ils interagissent avec les collègues qui sont des femmes (53 %), comparativement à la proportion de femmes qui disent que le mouvement a changé leurs interactions avec les collègues qui sont des hommes (44 %).

Les hommes qui pensent que le mouvement #MoiAussi a eu un effet négatif en général sont plus susceptibles d'avoir modifié leur comportement envers leurs collègues qui sont des femmes que ceux qui pensent que ce mouvement a eu un effet positif. Par exemple, 56 % des hommes qui pensent que #MoiAussi a eu un effet négatif disent avoir changé leur comportement envers les femmes à leur travail, tandis que 48 % de ceux qui disent que le mouvement a eu une incidence positive ont apporté des changements. Ces deux chiffres sont plus élevés que le pourcentage de ceux qui disent avoir changé leur façon d'interagir avec leurs collègues qui sont des femmes, mais qui ne pensent pas que le mouvement #MoiAussi a eu un effet d'une façon ou d'une autre (37 %).

Les hommes qui estiment avoir été personnellement touchés par le mouvement #MoiAussi sont plus susceptibles de dire que le mouvement a changé leur façon d'interagir avec leurs collègues qui sont des femmes (38 %, comparativement à 28 % de ceux qui n'ont pas été personnellement touchés). De même, plus des deux tiers (36 %) des femmes qui ont été personnellement touchées par #MoiAussi disent que le mouvement a changé leur façon d'interagir avec leurs collègues qui sont des hommes, comparativement à 27 % de celles qui n'ont pas été touchées.

Les personnes qui ont répondu que le mouvement #MoiAussi a élargi leur définition de l'agression sexuelle et du harcèlement sexuel sont plus susceptibles de convenir que cela a aussi changé la façon dont elles interagissent avec les hommes et les femmes avec qui elles travaillent. Plus de la moitié (55 %) affirment que l'élargissement de la définition a changé leurs interactions avec leurs collègues qui sont des femmes, comparativement à seulement 29 % chez ceux dont la définition n'a pas changé. La même tendance s'applique aux interactions avec des collègues qui sont des hommes – 55 % de ceux qui ont une définition plus large du harcèlement sexuel ou de l'agression sexuelle grâce au mouvement #MoiAussi disent que leurs interactions ont changé, comparativement à 30 % de ceux dont la définition n'a pas changé.

Parmi les hommes qui ont répondu au sondage, 60 % de ceux dont la définition a changé disent également que leurs interactions avec leurs collègues qui sont des femmes ont changé grâce au mouvement #MoiAussi, comparativement au tiers (37 %) de ceux dont la compréhension est demeurée la même. Parmi les femmes, celles dont la définition a été élargie sont également plus susceptibles de dire qu'elle a changé leurs interactions avec les hommes avec qui elles travaillent (54 %) que celles qui n'ont pas changé d'avis (24 %).

Les hommes et les femmes qui comprennent mieux le harcèlement sexuel et l'agression sexuelle sont plus susceptibles de dire qu'ils ont changé leurs interactions avec leur collègues du même genre. Chez les hommes ayant récemment élargi la définition du harcèlement sexuel et des agressions sexuelles, 55 % ont changé leur façon d'interagir avec hommes avec qui ils travaillent, comparativement à 36 % de ceux qui n'ont pas changé leur définition. Parmi les femmes, celles qui indiquent interagir avec des collègues qui sont des femmes sont plus susceptibles d'affirmer avoir élargie leur définition de ce qui constitue du harcèlement sexuel et des agressions sexuelles suite à #MoiAussi que celles qui n'interagissent pas avec des femmes au travail (49 % contre 21 %).

Beaucoup moins de personnes estiment que le mouvement #MoiAussi a changé leur façon d’interagir avec leurs collègues transgenres – 15 % affirment que #MoiAussi a modifié leurs interactions avec les hommes transgenres et 13 % disent la même chose de leurs interactions avec les femmes transgenres sur le lieu de travail. Il convient de noter que près d’un tiers (29 % dans les deux cas) estimait que la question ne s’appliquait pas à eux et que, par conséquent, ils n’avaient peut-être pas d’expérience de travail avec une personne transgenre ou ne savaient peut-être pas s’ils avaient travaillé avec une personne transgenre.

Il y a plus de gens qui sont d’accord (41 %) que le mouvement #MoiAussi a entraîné un traitement plus sérieux du harcèlement sexuel en milieu de travail que de personnes neutres (22 %) ou en désaccord (16 %) avec cet énoncé. Les hommes sont plus susceptibles que les femmes d’être d’accord avec cet énoncé (48 % contre 34 %). De même, un plus grand nombre de personnes de 55 à 64 ans sont d’accord (52 %) avec cet énoncé, comparativement aux autres groupes d’âge, particulièrement celui des 35 à 44 ans (32 %).

Pièce D1 : Q84-88 : Dans quelle mesure êtes-vous en accord ou en désaccord avec les énoncés suivants? Veuillez utiliser une échelle de 1 à 7, où 7 signifie que vous êtes fortement en accord, 1 que vous êtes fortement en désaccord et 4 que vous n’êtes ni en accord ni en désaccord. [% d’accord, de 5 à 7 sur une échelle de 7 points]

Énoncé	Total (en accord)	Femmes (n = 478)	Hommes (n=509)
J’interagis avec des collègues qui sont des femmes	48 %	42 %	53 %*
J’interagis avec des collègues qui sont des hommes	46 %	44 %	49 %
J’interagis avec des collègues qui sont des hommes transgenres	15 %	12 %	17 %*
J’interagis avec des collègues qui sont des femmes transgenres	13 %	11 %	16 %*
Le harcèlement sexuel grave est traité dans mon milieu de travail	41 %	34 %	48 %*

Échantillon de référence : EN LIGNE ET PAR TÉLÉPHONE : Occuper un emploi rémunéré ou être travailleur autonome et bien connaître #MoiAussi, n=991. Exécution du sondage le 15 avril et du 21 mai au 6 juin 2019.

Parmi les répondantes et répondants qui affirment avoir changé la manière dont ils interagissent avec leurs collègues suite au mouvement #MoiAussi, les changements les plus couramment rapportés sont d’être plus prudent à l’égard des leurs commentaires en général (21 %), d’être plus attentif au mouvement et aux enjeux qu’il met en évidence (19 %) et d’être plus prudent à l’égard des gestes envers ses collègues, y compris les attouchements et les accolades (14 %). Les différences entre hommes et femmes pour cette question, même celles qui étaient statistiquement significatives, étaient mineures, mais il convient de souligner que les hommes sont plus susceptibles que les femmes d’indiquer qu’ils hésitent maintenant à interagir avec leurs collègues de peur que des gestes soient mal interprétés ou pour éviter de faire face à de potentielles fausses accusations (10 % contre 4 %).

Pièce D2 : Q89 : Vous avez convenu que le mouvement #MoiAussi a changé la façon dont vous interagissez avec vos collègues. Quels sont les changements que vous avez apportés?

Changement de comportement	Total	Femmes (n=258)	Hommes (n=354)
Faire preuve d'une plus grande prudence à l'égard des commentaires formulés (en général)	21 %	22 %	20 %
Être plus attentif / porter davantage attention à ces enjeux (en général)	19 %	20 %	19 %
Interagir moins fréquemment avec mon collègue (garder ses distances)	2 %	1 %	4 %*
Ne pas flirter avec mes collègues	2 %	2 %	2 %
Être plus respectueux / sensible / professionnel (en général)	9 %	8 %	9 %
Faire attention aux blagues	5 %	4 %	5 %
Faire plus attention aux gestes posés envers les collègues (toucher, étreindre, etc.)	14 %	15 %	13 %
Accroître la sensibilisation (ateliers, conférences)	1 %	1 %	2 %
Se sentir plus à l'aise / ouvert en milieu de travail (en général)	3 %	5 %*	1 %
Hésiter à interagir avec des collègues (mauvaise interprétation, fausses accusations)	7 %	4 %	10 %*
Faire preuve d'une plus grande fermeté pour ce qui est de faire connaître mes sentiments, de respecter les limites et de me protéger	3 %	4 %*	1 %
Éviter de faire des plaisanteries (en général)	1 %	1 %	1 %
Autre (PRÉCISER) :	5 %	4 %	6 %
Rien / Aucun changement apporté / Était déjà respectueux avant #MoiAussi	17 %	18 %	15 %
Je ne sais pas / je préfère ne pas répondre	11 %	10 %	12 %

Échantillon de référence : EN LIGNE ET PAR TÉLÉPHONE : Interactions différentes avec les collègues, n=605. Exécution du sondage le 15 avril et du 21 mai au 6 juin 2019.

La majorité des répondantes et répondants (61 %) sont tout à fait d'accord pour dire qu'une victime de harcèlement sexuel au travail devrait le signaler à la personne responsable du traitement de ces plaintes. Les femmes sont légèrement plus susceptibles d'être fortement d'accord (65 %) que les hommes (58 %) avec cet énoncé. Moins de répondantes et répondants de 25 à 34 ans sont tout à fait d'accord avec cet énoncé (55 %).

Pièce D3 : Q90 : Est-ce qu'une victime de harcèlement sexuel en milieu de travail devrait toujours le signaler à la personne responsable du traitement des plaintes (p. ex., un gestionnaire, le service des ressources humaines, etc.)?

D'accord	Total	Femmes (n=549)	Hommes (n=597)
Fortement en accord	61 %	65 %*	58 %
D'accord	24 %	23 %	26 %
Ni en accord ni en désaccord	8 %	5 %	10 %*
En désaccord	4 %	3 %	4 %
Je ne sais pas/je préfère ne pas répondre	2 %	4 %	2 %

Échantillon de référence : EN LIGNE ET PAR TÉLÉPHONE : Travail rémunéré/travailleur autonome, n=1 150. Exécution du sondage le 15 avril et du 21 mai au 6 juin 2019.

La grande majorité des gens ayant répondu au sondage sont d'accord pour dire qu'un homme qui pose les gestes suivants envers une femme avec laquelle il travaille mais n'entretient pas de relation amoureuse commet du harcèlement sexuel : demander une faveur sexuelle (88 %), poursuivre des attentions non désirées après s'être fait demander d'arrêter (90 %) ou fixer des yeux les parties intimes de sa collègue (81 %). Les deux tiers sont également d'avis qu'il serait inapproprié de mettre la main sur le bas du dos d'une collègue de travail (65 %) ou de faire des blagues à caractère sexuel (65 %). Moins de répondantes et répondants jugent inapproprié de commenter l'apparence ou le caractère attrayant d'une collègue (35 %) ou de l'inviter à prendre un verre (18 %) ou à aller dîner (12 %). Il y a quelques différences mineures, mais statistiquement significatives, entre la vision qu'ont les hommes et les femmes de ces comportements de la part d'un homme envers une femme :

- 90 % des femmes, comparativement à 86 % des hommes, jugent que demander une faveur sexuelle constitue du harcèlement sexuel;
- 68 % des hommes, comparativement à 62 % des femmes, sont d'avis que mettre la main dans le bas du dos d'une femme constitue du harcèlement sexuel; et
- 86 % des femmes, comparativement à 75 % des hommes, considèrent qu'un homme commet du harcèlement sexuel au travail lorsqu'il fixe des yeux les parties intimes d'une collègue.

Dans certains cas, les répondantes et répondants plus âgés sont plus susceptibles d'être fortement d'accord que certains gestes sont inappropriés, notamment :

- Un homme qui fixe des yeux les parties intimes d'une collègue – 70 % des personnes de 65 ans et plus et 64 % des personnes de 55 à 64 ans sont fortement d'accord pour dire qu'il s'agirait de harcèlement sexuel, comparativement à la moitié (50 %) des personnes de 25 à 34 ans.
- Un homme qui demande une faveur sexuelle à une collègue – 85 % des personnes de 45 à 54 ans sont fortement d'accord pour dire que ce geste constituerait du harcèlement sexuel, comparativement à 63 % des femmes de 18 à 24 ans et 68 % des femmes de 25 à 34 ans.

Les réponses sont très semblables sur la question de savoir s'il serait approprié qu'une femme se comporte de la même façon envers un homme avec lequel elle travaille. Un grand nombre de personnes jugent que demander une faveur sexuelle (85 %), poursuivre des attentions non désirées (88 %) et fixer des yeux les parties intimes d'un collègue (78 %) sont des exemples de harcèlement sexuel si ces gestes sont posés par une femme envers un collègue qui est un homme. Un peu moins des deux tiers sont d'avis également qu'il est inapproprié de faire des blagues à caractère sexuel (62 %) et placer la main sur le bas du dos d'un homme au travail (61 %). Le fait de commenter l'apparence ou le caractère attrayant d'un collègue qui est un homme (35 %) ou de l'inviter à prendre

un verre (19 %) ou à aller dîner (12 %) n'est pas considéré comme inapproprié par la plupart des répondantes et répondants.

Comme pour de nombreux thèmes de cette étude, les opinions des répondantes et répondants sur le bien-fondé du comportement des femmes envers les hommes en milieu de travail varient à certains égards. Par exemple :

- La majorité des hommes (57 %) considèrent inapproprié le comportement d'une femme qui fait une blague sexuelle à un homme ou à son sujet; ce pourcentage est plus faible que chez les femmes (67 %);
- 91 % des femmes, comparativement à 81 % des hommes, pensent qu'une femme qui demande une faveur sexuelle à un homme au travail commet du harcèlement sexuel;
- Les deux tiers (67 %) des femmes, comparativement à 57 % des hommes, jugent qu'une femme qui fait des blagues sexuelles au travail commet du harcèlement sexuel;
- 91 % des femmes considèrent qu'une femme qui poursuit des attentions non désirées au travail commet du harcèlement sexuel, comparativement à 84 % des hommes; et
- 85 % des femmes, comparativement à 71 % des hommes, déclarent que de fixer de yeux les parties intimes d'un homme avec lequel on travaille constitue du harcèlement sexuel.

Pièce D4 : Q91-98 : Dans quelle mesure êtes-vous en accord ou en désaccord avec les énoncés suivants? Veuillez utiliser une échelle de 1 à 7, où 7 signifie que vous êtes fortement en accord, 1 que vous êtes fortement en désaccord et 4 que vous n'êtes ni en accord ni en désaccord. Considérez-vous le fait qu'un homme pose les gestes suivants à l'encontre d'une collègue de travail avec laquelle il n'entretient pas de relation amoureuse comme du harcèlement sexuel? [% d'accord, de 5 à 7 sur une échelle de 7 points]

Énoncé	Total (en accord)	Femmes (n=549)	Hommes (n=597)
Demander une faveur sexuelle à une collègue	88 %	90 %*	86 %
Faire des blagues à caractère sexuel	65 %	66 %	63 %
Placer la main sur le bas du dos d'une collègue	65 %	62 %	68 %*
Fixer des yeux les parties intimes d'une collègue	81 %	86 %*	75 %
Faire des commentaires sur l'attrait ou l'apparence d'une collègue	35 %	34 %	36 %
Demander à une collègue à aller prendre un verre	18 %	17 %	19 %
Poursuivre des attentions non désirées après qu'on a demandé d'arrêter	90 %	91 %	89 %
Inviter une collègue à aller dîner	12 %	9 %	15 %*

Échantillon de référence : EN LIGNE ET PAR TÉLÉPHONE : Travail rémunéré/travailleur autonome, n=1 150.
Exécution du sondage le 15 avril et du 21 mai au 6 juin 2019.

Pièce D5 : Q99-106 : Dans quelle mesure êtes-vous en accord ou en désaccord avec les énoncés suivants? Veuillez utiliser une échelle de 1 à 7, où 7 signifie que vous êtes fortement en accord, 1 que vous êtes fortement en désaccord et 4 que vous n'êtes ni en accord ni en désaccord. Considérez-vous le fait qu'une femme pose les gestes suivants à l'encontre d'un collègue de travail avec lequel elle n'entretient pas de relation amoureuse comme du harcèlement sexuel? [% d'accord, de 5 à 7 sur une échelle de 7 points]

Énoncé	Total (en accord)	Femmes (n=549)	Hommes (n=597)
Demander une faveur sexuelle à un collègue	85 %	91 %*	81 %
Faire des blagues à caractère sexuel	62 %	67 %*	57 %
Placer la main sur le bas du dos d'un collègue	61 %	63 %	58 %
Fixer des yeux les parties intimes d'un collègue	78 %	85 %*	71 %
Faire des commentaires sur l'attrait ou l'apparence d'un collègue	35 %	37 %	33 %
Demander à un collègue à aller prendre un verre	19 %	20 %	19 %
Poursuivre des attentions non désirées après qu'on a demandé d'arrêter	87 %	91 %*	84 %
Inviter un collègue à aller dîner	12 %	10 %	14 %*

Échantillon de référence : EN LIGNE ET PAR TÉLÉPHONE : Travail rémunéré/travailleur autonome, n=1 150.
Exécution du sondage le 15 avril et du 21 mai au 6 juin 2019.

Agression sexuelle, harcèlement sexuel et système de justice

On a demandé aux répondantes et répondants de donner leurs impressions sur la façon dont le système de justice canadien traite les cas d'agression sexuelle.

Il y a une certaine incertitude et un certain scepticisme quant à l'efficacité du système de justice canadien à traiter les agressions sexuelles. La grande majorité des personnes qui ont répondu au sondage sont en accord avec l'énoncé selon lequel les gens qui subissent une agression sexuelle devraient toujours le signaler à la police (82 %), mais elles ne pensent pas toutes que la police enquête sur la plupart des cas. Plus de la moitié est d'accord pour dire que la police prend les cas d'agression sexuelle au sérieux (60 %), alors qu'un nombre moindre (43 %) est d'accord pour dire qu'elle enquête sur la plupart des cas. Alors que plus de la moitié (62 %) des répondantes et répondants qui jugent que la police prend les allégations d'agression sexuelle au sérieux croient que ces cas font l'objet d'une enquête, une personne sur cinq (20 %) n'est pas certaine.

Il est important de noter qu'il y a des différences entre la façon dont les hommes et les femmes perçoivent le traitement accordé par la police aux agressions sexuelles, ainsi que certains groupes de répondants. Les femmes sont moins susceptibles que les hommes de croire que la police prend au sérieux les dénonciations d'agression sexuelle (57 % contre 64 %). Les personnes gaies et lesbiennes ou les personnes bisexuelles sont plus susceptibles d'être fortement en désaccord (14 % et 12 %, respectivement), comparativement aux hétérosexuels (3 %), que la police prend les allégations d'agressions sexuelles au sérieux. Les répondantes et répondants Autochtones étaient également plus susceptibles d'être fortement en désaccord avec l'énoncé selon lequel la police prend les allégations d'agression sexuelle au sérieux (11 %), comparativement aux répondants non-autochtones (3 %).

La majorité des gens ayant répondu au sondage croit qu'il est difficile pour les victimes de prouver ce qui leur est arrivé (59 %), et que le système de justice les traite souvent les victimes comme si c'étaient elles qui subissaient un procès (58 %). Près des deux tiers (64 %) des femmes conviennent que les victimes sont souvent traitées comme si c'étaient elles qui subissaient un procès (comparativement à 51 % des hommes) et qu'il est difficile de prouver ce qui leur est arrivé (63 % contre 56 % des hommes). Près de la moitié des personnes qui ont répondu estime que les victimes d'agression sexuelle ne sont pas traitées justement par le système de justice pénale (45 %), tandis que 18 % sont incertains. Peu de gens (14 %) croient que les victimes sont traitées justement par le système de justice pénale au Canada. Un peu plus du tiers des répondantes et répondants (36 %) conviennent que le système de justice pénale du Canada est efficace lorsque vient le temps de traiter les allégations d'agression sexuelle. Plus d'hommes (41 %) que de femmes (31 %) sont d'accord avec l'énoncé précédent.

Les gens qui pensent que le mouvement #MoiAussi a eu un effet positif dans certains cas sont plus sceptiques ou plus préoccupés par la façon dont les affaires d'agression sexuelle sont traitées par le système de justice pénale. Par exemple, près de la moitié (49 %) des personnes qui croient que le mouvement #MoiAussi a eu une incidence positive conviennent que les victimes ne sont pas traitées justement par le système de justice pénale du Canada, comparativement à 39 % de celles qui estiment que l'incidence de #MoiAussi a été négative. Près des deux tiers (65 %) de celles qui considèrent le mouvement #MoiAussi comme ayant des répercussions positives sont d'accord pour dire que le système de justice traite les victimes comme si c'étaient elles qui subissaient un procès, comparativement à 49 % de celles qui croient que le mouvement a eu une incidence négative. Toutefois, les deux groupes s'entendent pour dire que la police prend au sérieux les dénonciations d'agression sexuelle (63 % des gens qui croient que le mouvement #MoiAussi a eu des répercussions positives et 64 % de ceux qui croient que les répercussions ont été négatives).

Les opinions des gens qui ont répondu au sondage sont partagées sur la question de savoir si les médias devraient révéler l'identité des personnes accusées de harcèlement sexuel ou d'agression sexuelle, qu'il s'agisse d'une personnalité publique ou d'une simple citoyenne ou simple citoyen. Environ la moitié des personnes qui ont répondu sont d'accord avec l'idée que les médias devraient révéler l'identité d'une personnalité publique accusée

de harcèlement sexuel ou d'agression sexuelle (54 %), tandis que 46 % sont du même avis au sujet de l'identification par les médias de simple citoyennes et citoyens qui ont été accusés. Une personne sur cinq (18 %) est en désaccord avec le fait de révéler l'identité d'une personnalité publique accusée de harcèlement sexuel ou d'agression sexuelle tandis que 22 % ne sont pas d'accord avec l'idée d'identifier une simple citoyenne ou un simple citoyen. Dans les deux cas, il y a des différences notables entre les femmes et les hommes. Plus de la moitié (61 %) des femmes ayant répondu au sondage sont d'avis qu'il faut révéler l'identité des personnalités publiques, comparativement à 47 % des hommes. En ce qui concerne les simples citoyennes et citoyens accusés d'harcèlement sexuel ou d'agression sexuelle, plus de femmes (52 %) que d'hommes (41 %) sont d'accord pour dire que leur identité devrait être révélée.

Pièce E1 : Q72-81 : Dans quelle mesure êtes-vous en accord ou en désaccord avec les énoncés suivants? Veuillez utiliser une échelle de 1 à 7, où 7 signifie que vous êtes fortement en accord, 1 que vous êtes fortement en désaccord et 4 que vous n'êtes ni en accord ni en désaccord. [% d'accord, de 5 à 7 sur une échelle de 7 points]

Énoncé	Total (en accord)	Femmes (n=1 160)	Hommes (n=1 076)
Je suis persuadé que les services de police canadiens prennent les dénonciations d'agressions sexuelles au sérieux	60 %	57 %	64 %*
Le système de justice pénale du Canada est efficace lorsque vient le temps de traiter les allégations d'agression sexuelle	36 %	31 %	41 %*
Les personnes victimes d'une agression sexuelle au Canada devraient toujours le signaler à la police	82 %	84 %*	80 %
Les victimes d'agressions sexuelles ont tendance à ne pas être crues dans le système de justice pénale du Canada	42 %	45 %*	38 %
Dans les cas d'agression sexuelle portés devant les tribunaux canadiens, les victimes ont tendance à être traitées comme si c'était elles qui subissaient un procès	58 %	64 %*	51 %
C'est difficile pour les victimes d'agressions sexuelles de réussir à prouver ce qui s'est passé devant les tribunaux pénaux canadiens	59 %	63 %*	56 %
La plupart des cas d'agression sexuelle qui sont signalés à la police au Canada font l'objet d'une enquête	43 %	38 %	48 %*
Les victimes d'agressions sexuelles ne sont pas traitées justement par le système de justice pénale du Canada	45 %	48 %*	42 %
Si une personnalité publique canadienne, comme un politicien ou une vedette, est accusée de harcèlement sexuel ou d'agression sexuelle, les médias devraient révéler son identité	54 %	61 %*	47 %
Au Canada, lorsqu'une personne qui n'est pas une personnalité publique est accusée de harcèlement sexuel ou d'agression sexuelle, les médias devraient révéler son identité	46 %	52 %*	41 %

Échantillon de référence : EN LIGNE ET PAR TÉLÉPHONE : Échantillon total, n=2 244. Exécution du sondage le 15 avril et du 21 mai au 6 juin 2019.

Connaissances des initiatives fédérales

On a demandé aux répondantes et répondants s'ils connaissaient des initiatives fédérales visant à combattre la violence fondée sur le sexe.

Très peu de gens connaissent les initiatives fédérales visant à réduire le harcèlement sexuel ou les agressions sexuelles. Les personnes qui indiquent connaître les initiatives fédérales ont mentionné une ou plusieurs des initiatives suivantes:

- Programmes de formation pour les employés du gouvernement/projet de loi C-65;
- Opération HONOUR; et
- Programmes juridiques/projet de loi C-337.

Pièce F1 : Q82 : Connaissez-vous certains des programmes ou des initiatives du gouvernement du Canada visant à réduire le harcèlement sexuel et les agressions sexuelles?

Sensibilisation	Total	Femmes (n=1 160)	Hommes (n=1 076)
Oui	3 %	3 %	2 %
Non	70 %	69 %	72 %
Je ne sais pas/je préfère ne pas répondre	27 %	29 %*	25 %

Échantillon de référence : EN LIGNE ET PAR TÉLÉPHONE : Échantillon total, n=2 244. Exécution du sondage le 15 avril et du 21 mai au 6 juin 2019.

Conclusions

Les résultats de cette étude démontrent que, pour un grand nombre de répondantes et répondants, les agressions sexuelles, le harcèlement sexuel et l'égalité des genres, bien qu'ils ne soient pas perçus comme les enjeux les plus pressants, sont tous des sujets d'importance. Il semble également que les gens qui ont répondu au sondage sont généralement conscients des enjeux liés à la violence fondée sur le sexe. Par exemple, le mouvement #MoiAussi est bien connu et, selon l'opinion des répondantes et répondants, aurait eu davantage de répercussions positives que négatives. Il est important de noter que les résultats de ce rapport d'opinion publique ne doivent pas être considérés comme l'impact de #MeToo sur la société et les individus, mais plutôt comme une représentation de comment les personnes ayant répondu au sondage pensent que #MeToo a affecté la société canadienne, dont eux-mêmes.

D'après les personnes qui ont répondu au sondage, le mouvement #MoiAussi a changé notre société, particulièrement en matière de soutien aux victimes, d'une meilleure compréhension du harcèlement sexuel et de l'agression sexuelle et de l'atténuation de la stigmatisation. Par exemple, la majorité des répondantes et répondants au sondage considèrent que #MoiAussi a permis à la population canadienne de mieux comprendre le consentement; qu'il a atténué la honte associée au signalement du harcèlement sexuel et/ou d'agression sexuelle; et, a rendu les gens plus susceptibles de demander le consentement avant de poser des gestes à caractère sexuel. Parmi les personnes ayant répondu au sondage, on s'entend généralement sur les types de comportements intimes qui nécessitent le consentement (mais pas toujours à quel niveau) et les types d'interactions entre collègues qui sont appropriés et ceux qui ne le sont pas.

Une autre tendance qui s'est dégagée est la différence entre les attitudes des hommes et des femmes ayant répondu au sondage à l'égard d'un certain nombre de sujets qui y sont abordés, en particulier les attitudes au sujet du mouvement #MoiAussi, les préoccupations à l'égard du harcèlement sexuel et des agressions sexuelles, l'égalité des genres en général, les obstacles à la dénonciation et la confiance que le système de justice peut efficacement traiter les cas d'agression sexuelle. Les hommes ayant répondu au sondage sont aussi plus inquiets d'être faussement accusés de harcèlement sexuel ou d'agression sexuelle que les femmes. Ces résultats ne signifient pas nécessairement que tous les hommes s'opposent au mouvement (en fait, plus de la moitié croit qu'il a eu un effet positif), mais ils montrent que les hommes sont peut-être plus enclins que les femmes à croire qu'il a fait en sorte que le problème de la violence fondée sur le sexe semble plus important qu'il ne l'est en réalité, ou qu'il a rendu plus compliqué de faire la différence entre la séduction et le harcèlement sexuel.

Suivre la progression des attitudes des personnes vivant au Canada à l'égard de la violence fondée sur le sexe et des mouvements sociaux de lutte contre ce problème peut contribuer de manière importante à l'objectif de FEGC à mettre fin à la violence fondée sur le sexe au Canada. La présente recherche fournit à FEGC des connaissances fondamentales pour atteindre cet objectif. Au fil du temps, les données peuvent être utilisées pour déterminer si les attitudes de la société à l'égard de l'égalité entre les genres, du consentement, du harcèlement sexuel et des agressions sexuelles changent, ainsi qu'aider à orienter les programmes et politiques visant à changer les attitudes et comportements de la population canadienne à ces égards.

Annexe A : Rapport sur la méthodologie

Méthodologie d'enquête

L'approche globale du Earnscliffe Strategy Group pour cette étude consistait à mener une enquête à méthodes mixtes auprès de gens résidants au Canada et âgés de 18 ans et plus. Earnscliffe a eu recours au panel de sondage en ligne de Léger pour mener des entrevues auprès d'environ 2 000 personnes dans toutes les provinces, et 200 entrevues par téléphone à partir du centre d'appels de Léger. Une analyse détaillée de l'approche utilisée pour effectuer cette recherche est présentée ci-dessous.

Conception du questionnaire

Le questionnaire de cette étude a été conçu par Earnscliffe en consultation avec FEGC et transmis à Léger pour l'exécution du sondage. Le sondage a été offert aux répondantes et répondants en anglais et en français et a été rempli selon leurs préférences linguistiques.

Plan d'échantillonnage et sélection

Earnscliffe a élaboré le plan d'échantillonnage pour l'étude de façon à atteindre les quotas appropriés. L'échantillon en ligne a été constitué par Léger à partir de son panel de sondage en ligne exclusif, conformément aux consignes d'Earnscliffe. L'échantillon téléphonique a été recueilli par une sélection aléatoire de ménages et de numéros de téléphone cellulaire dans les trois territoires.

Collecte des données

Le sondage en ligne a été mis à l'essai le 15 avril en anglais et en français, et il a été pleinement déployé entre le 21 mai 2019 et le 3 juin 2019. Le sondage téléphonique a été mis à l'essai le 15 avril en anglais et en français, et a été administré du 21 mai 2019 au 6 juin 2019. La participation au sondage était volontaire et les personnes qui y ont répondu avaient la possibilité de refuser de répondre aux questions. Il a été exécuté par le panel de sondage volontaire en ligne et le centre d'appels de Léger, dont le siège social se situe à Montréal, au Québec.

Cibles et pondération

Pour cette étude, FEGC voulait s'assurer d'avoir un nombre suffisant de dossiers pour faire une analyse régionale dans tout le pays. Les quotas suivants ont été établis :

- 400 entrevues dans le Canada atlantique (Terre-Neuve-et-Labrador, Île-du-Prince-Édouard, Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Écosse)
- 400 entrevues au Québec
- 400 entrevues en Ontario
- 200 entrevues dans les Prairies (Manitoba, Saskatchewan)
- 200 entrevues en Alberta
- 400 entrevues en Colombie-Britannique
- 200 entrevues dans les Territoires

Les données ont été pondérées selon l'âge, la région et le sexe.

Production de rapports

Les résultats marqués d'une étoile (*) dans les tableaux du présent rapport indiquent une plus grande différence entre les groupes démographiques analysés que pour les résultats fournis dans les autres colonnes du tableau.

Dans le texte du rapport, sauf indication contraire, les différences démographiques mises en évidence sont statistiquement significatives à un niveau de confiance de 95 %. Le test Z a été utilisé pour déterminer la signification statistique des résultats.

Contrôle de la qualité

Léger a effectué un essai préalable au lancement du sondage et y a inclus des questions précises afin de vérifier si les participantes et participants comprenaient les questions et si le langage était clair. Earncliffe a examiné les données pour vérifier si les questions s'enchaînaient bien et si le délai de réponse était approprié.

Résultats

DISPOSITIONS FINALES

Au total, 2 796 personnes se sont inscrites au sondage en ligne, et 2 044 d'entre elles ont été jugées admissibles et ont répondu au sondage. La partie en ligne de ce sondage a affiché un taux de réponse de 15,78 %.

EN LIGNE

Nombre total de sondages remplis	2 796
Sondages remplis	2 044
Personnes non admissibles/exclues	171
Dépassement des quotas	413
Personnes suspendues/qui ont abandonné	168

Dossiers non réglés (NR)	13 856
Courriels d'invitation retournés	326
Courriels d'invitation sans réponse	13 530
Dans le champ de l'enquête – personnes n'ayant pas répondu (CE)	168
Personnes admissibles n'ayant pas répondu	S.O.
Refus de répondre	S.O.
Problème linguistique	S.O.
Personne sélectionnée non disponible	S.O.
Personne qualifiée – communication interrompue	168
Dans le champ de l'enquête – personnes qui ont répondu (R)	2 628
Sondages remplis exclus – quota rempli	413
Sondages remplis exclus – autres raisons	171
Sondages remplis	2 044
Taux de réponse = $R/(NR+CE+R)$	15,78 %

TÉLÉPHONE

	Ligne terrestre	Téléphone cellulaire
Nombre total de tentatives	10 944	16 078
Numéros de téléphone invalides	27	15
Hors service, télécopieur/modem, entreprise/non-résident.	133	16
Dossiers non réglés (NR)	7 012	15 370
Lignes occupées	156	84
Pas de réponse, répondeur automatique	6 856	15 286
Dans le champ de l'enquête – sans réponse (CE)	2 763	511
Refus du ménage	2 048	412
Refus de la répondante ou du répondant	80	24
Problème linguistique	110	11
Maladie, incapacité	76	6
Personne sélectionnée non disponible	295	30
Personne qualifiée – communication interrompue	154	28
Dans le champ de l'enquête – personnes qui ont répondu (R)	1 009	166
Personnes non admissibles en raison de la langue	843	132
Aucune personne âgée de 18 ans et plus		
Autres exclusions		
Entrevues terminées	166	34
Taux de réponse = R/(NR+CE+R)	9,36 %	1,03 %

NON-RÉPONSES

Les répondantes et répondants au sondage en ligne ont été choisis parmi les gens qui se sont portés volontaires pour participer à des sondages en ligne en s'inscrivant à un panel en ligne. La notion de non-réponse est plus complexe que pour les études probabilistes aléatoires qui commencent par un univers d'échantillonnage pouvant, du moins en théorie, inclure l'ensemble de la population étudiée. Dans de tels cas, la non-réponse peut survenir à divers moments avant que la personne ne soit invitée à participer à un sondage particulier, ou correspondre au refus de répondre à une question en particulier dans le cadre de l'enquête.

Cela étant dit, afin de donner un aperçu de l'effet qu'un biais de non-réponse constaté peut avoir sur l'échantillon final, les tableaux ci-dessous comparent les répartitions non pondérées et pondérées des caractéristiques démographiques de chaque échantillon.

Toutes les pondérations ont été déterminées en fonction des plus récentes données disponibles du recensement de Statistique Canada. Les variables utilisées pour la pondération de chaque échantillon étaient l'âge et le sexe dans chaque région.

PROFIL DE L'ÉCHANTILLON : RÉPARTITIONS NON PONDÉRÉES c. RÉPARTITIONS PONDÉRÉES

Région	Échantillon non pondéré	Échantillon pondéré
Atlantique	403	153
Québec	429	525
Ontario	402	859
Manitoba/Saskatchewan	200	146
Alberta	207	251
Colombie-Britannique	400	304
Territoires	203	6

Genre	Échantillon non pondéré	Échantillon pondéré
Femmes	1 160	1 154
Hommes	1 076	1 082
Autre	8	9

Emploi	Échantillon non pondéré	Échantillon pondéré
Travail rémunéré ou travail autonome	1 159	1 135
Recherche d'un emploi rémunéré	91	95
Études	209	212
Garde de vos enfants	114	109
Travail ménager	89	88
Retraite	581	579
Congé de maternité/paternité	59	54
Maladie de courte durée	127	130
Bénévolat/garde d'enfants autres que les vôtres	59	58
Autre	39	35

Études	Échantillon non pondéré	Échantillon pondéré
Moins que le secondaire ou son équivalent	89	88
Diplôme d'études secondaires ou certificat d'équivalence	465	438
Certificat ou diplôme d'une école de métiers ou autre certificat ou diplôme professionnel	197	178
Certificat ou diplôme d'un collège, d'un cégep ou d'un autre établissement non universitaire	534	573
Certificat ou diplôme universitaire inférieur au baccalauréat	230	236
Baccalauréat	481	485
Certificat ou diplôme universitaire supérieur au baccalauréat	238	238

Revenu du ménage	Échantillon non pondéré	Échantillon pondéré
Moins de 20 000 \$	231	245
De 20 000 \$ à moins de 40 000 \$	384	390
De 40 000\$ à moins de 60 000\$	383	377
De 60 000\$ à moins de 80 000\$	342	348
De 80 000\$ à moins de 100 000\$	327	344
De 100 000\$ à moins de 150 000\$	345	341
150 000 \$ et plus	181	167
Je préfère ne pas répondre	18	1

Ascendance autochtone	Échantillon non pondéré	Échantillon pondéré
Autochtone, c'est-à-dire membre des Premières Nations (Indien de l'Amérique du Nord), Métis ou Inuk (Inuit)	123	82

Origine ethnique	Échantillon non pondéré	Échantillon pondéré
Caucasien	1 738	1 740
Asiatique du Sud	90	68
Chinois	133	102
Noir	79	62
Philippin	32	32
Latino-Américain	32	30
Arabe	13	11
Asiatique du Sud-Est	25	25
Asiatique de l'Ouest	7	9
Coréen	6	5
Japonais	15	13
Autre	94	131

NÉ AU CANADA	Échantillon non pondéré	Échantillon pondéré
Oui	1 855	1 814
Non	379	421

Orientation sexuelle	Échantillon non pondéré	Échantillon pondéré
Hétérosexuelle	2 021	2 041
Homosexuelle (lesbienne ou gai)	67	74
Bisexuelle	89	80
Autre	50	43
Refus/Pas de réponse	9	-

MARGE D'ERREUR

La marge d'erreur pour la partie téléphonique de l'étude est de +/-7 % avec un niveau de confiance de 95 %.

Les répondantes et répondants au sondage en ligne ont été choisis parmi les personnes qui se sont portées volontaires pour participer à des sondages en ligne. Étant donné que l'échantillon prélevé comprend des personnes qui ont choisi au départ de participer au panel, il est impossible d'estimer l'erreur d'échantillonnage. L'échantillon non probabiliste est traité conformément aux Normes pour la recherche sur l'opinion publique du gouvernement du Canada, applicables aux sondages en ligne.

Les données ont été pondérées pour refléter la composition démographique de la population canadienne âgée de 18 ans et plus.

DURÉE DU SONDAGE

La durée moyenne du sondage était de 18 minutes en ligne et de 28 minutes par téléphone.

Annexe B : Instrument de sondage

Invitation par courriel

THE ENGLISH VERSION FOLLOWS

Bienvenue et merci de l'intérêt que vous portez à cette étude. Earnscliffe, de concert avec Léger, a été retenue pour effectuer un sondage en ligne pour le compte du gouvernement du Canada. L'objectif de l'étude est d'explorer votre point de vue sur des questions actuelles liées à l'égalité entre les genres et à la violence fondée sur le sexe au Canada. Les résultats du sondage aideront le gouvernement du Canada à appuyer une réponse à ces questions fondée sur les points de vue de la population canadienne.

Il vous faudra une vingtaine de minutes pour répondre au sondage en ligne. Votre participation à l'étude est volontaire et entièrement confidentielle. Toutes vos réponses demeureront anonymes et seront combinées à celles de tous les autres participants.

Tout renseignement que vous fournissez sera administré conformément à la Loi sur la protection des renseignements personnels et aux autres lois applicables sur la protection des renseignements personnels.

Le lien ci-dessous vous dirigera vers le site Internet sécurisé de Nielsen où le sondage est hébergé.

[URL]

Page d'accueil

Bienvenue et merci de l'intérêt que vous portez à cette étude. Earnscliffe, de concert avec Léger, a été retenue pour effectuer un sondage en ligne pour le compte du gouvernement du Canada. L'objectif de l'étude est d'explorer votre point de vue sur des questions actuelles liées à l'égalité entre les genres et à la violence fondée sur le sexe au Canada. Les résultats du sondage aideront le gouvernement du Canada à appuyer une réponse à ces questions fondée sur les points de vue de la population canadienne.

Vos réponses à ce sondage demeureront entièrement confidentielles et tous les renseignements que vous fournirez seront administrés conformément à la Loi sur la protection des renseignements personnels et à d'autres lois applicables sur la protection des renseignements personnels. Souhaitez-vous poursuivre?

Oui

Non [TERMINEZ]

Si vous avez des questions, si vous éprouvez des problèmes ou si vous souhaitez valider l'authenticité de ce sondage, veuillez envoyer un courriel à legerweb@legerweb.com. Vous souhaitez confirmer le fait que ce sondage est mené au nom du gouvernement du Canada? Veuillez communiquer avec un représentant du gouvernement à communications@cfc-swc.gc.ca.

Si vous trouvez l'une de ces questions difficile sur le plan émotif et souhaitez obtenir de l'aide, veuillez communiquer avec le Centre canadien de ressources pour les victimes de crimes au 1-877-232-2610 ou <https://crcvc.ca>. Le ministère de la Justice propose également un répertoire de services de soutien en ligne que vous pouvez consulter à : [Répertoire des services aux victimes du ministère de la Justice](#). Vous pouvez arrêter de répondre à ce sondage en tout temps.

S1. Quel est votre genre?

Remarque : Par genre, on entend le genre actuel, qui peut différer du sexe assigné à la naissance ou de celui inscrit dans les documents légaux.

Un homme
Une femme
Ou veuillez préciser

S2. En quelle année êtes-vous né? Veuillez entrer votre réponse sous la forme d'un numéro à quatre chiffres (p. ex., 1977).

[NOTE DE PROGRAMMATION : GAMME ACCEPTÉE 1900-1999]
[NOTE DE PROGRAMMATION : SI Q2 > 1999 – TERMINEZ] ÂGE = 18 ANS

[SI LA PERSONNE PRÉFÈRE NE PAS FOURNIR UNE ANNÉE DE NAISSANCE PRÉCISE, DEMANDEZ :]

S3. Pourriez-vous nous indiquer auquel des groupes d'âge suivants vous appartenez?

De 18 à 19 ans
De 20 à 24 ans
De 25 à 29 ans
De 30 à 34 ans
De 35 à 39 ans
De 40 à 44 ans
De 45 à 49 ans
De 50 à 54 ans
De 55 à 59 ans
De 60 à 64 ans
65 ans et plus
REFUS – TERMINEZ

S4. Dans quelle province ou quel territoire habitez-vous?

Terre-Neuve-et-Labrador
Nouvelle-Écosse
Île-du-Prince-Édouard
Nouveau-Brunswick
Québec
Ontario
Manitoba
Saskatchewan
Alberta
Colombie-Britannique
Territoires du Nord-Ouest
Nunavut
Yukon

QUESTIONS PRIORITAIRES

Pour commencer, dans quelle mesure êtes-vous préoccupé, le cas échéant, par différents enjeux en cours au Canada? Veuillez utiliser une échelle de 1 à 7, où 7 signifie que vous êtes extrêmement préoccupé, 1 que vous êtes extrêmement indifférent et 4 que vous n'êtes ni préoccupé, ni indifférent. [PRÉSENTEZ DE FAÇON ALÉATOIRE]

1. L'économie
2. La création d'emplois
3. Les investissements dans les infrastructures
4. Les soins de santé
5. L'immigration
6. Les enjeux autochtones
7. L'environnement
8. L'égalité des genres
9. Le harcèlement sexuel
10. Les agressions sexuelles
11. La discrimination raciale
12. Le système de justice
13. La sécurité publique
14. Les relations étrangères/internationales

Extrêmement indifférent	1
.....	2
.....	3
Ni préoccupé ni indifférent.....	4
.....	5
.....	6
Extrêmement préoccupé	7
Je ne sais pas.....	9
Je préfère ne pas répondre.....	99

ATTITUDES À L'ÉGARD DES VICTIMES DE HARCÈLEMENT ET D'AGRESSIONS SEXUELLES

Selon vous, si une personne est attirée par une autre personne, doit-elle chercher à obtenir le consentement de cette dernière avant de poser l'un des gestes suivants? [PRÉSENTEZ DE FAÇON ALÉATOIRE]

15. Prendre sa main
16. Passer son bras autour de l'autre personne
17. L'embrasser
18. Toucher des parties intimes
19. Avoir une relation sexuelle

Oui, la personne doit obtenir un consentement verbal	1
Oui, mais le consentement peut-être non verbal	2
Non	3
Je ne sais pas.....	9
Je préfère ne pas répondre.....	99

[PRÉSENTEZ LES BLOCS DE FAÇON ALÉATOIRE] [AFFICHER SUR LA MÊME PAGE QUE CHAQUE BLOC]

Veuillez lire les définitions suivantes avant de répondre aux prochaines questions :

Harcèlement sexuel : Fait référence à un comportement de nature sexuelle non désiré, comme des commentaires, des gestes ou des avances, qui a un impact négatif sur les victimes de harcèlement.

Agression sexuelle : Agression de nature sexuelle, y compris, mais sans s’y limiter, le viol. Une agression ne donne pas nécessairement lieu à des blessures physiques, qu’elles soient mineures ou majeures.

BLOC A : FEMMES

Dans quelle mesure êtes-vous préoccupé par le fait que les femmes soient...? [PRÉSENTEZ DE FAÇON ALÉATOIRE]

- 20. Victimes d’une agression sexuelle
- 21. Victimes de harcèlement sexuel
- 22. Faussement accusées d’agression sexuelle
- 23. Faussement accusées de harcèlement sexuel

Extrêmement indifférent.....	1
.....	2
.....	3
Ni préoccupé ni indifférent.....	4
.....	5
.....	6
Extrêmement préoccupé.....	7
Je ne sais pas.....	9
Je préfère ne pas répondre.....	99

BLOC B : HOMMES

Dans quelle mesure êtes-vous préoccupé par le fait que les hommes soient...? [PRÉSENTEZ DE FAÇON ALÉATOIRE]

- 24. Victimes d’une agression sexuelle
- 25. Victimes de harcèlement sexuel
- 26. Faussement accusés d’agression sexuelle
- 27. Faussement accusés de harcèlement sexuel

Extrêmement indifférent.....	1
.....	2
.....	3
Ni préoccupé ni indifférent.....	4
.....	5
.....	6
Extrêmement préoccupé.....	7
Je ne sais pas.....	9
Je préfère ne pas répondre.....	99

BLOC C : FEMMES TRANSGENRES

Dans quelle mesure êtes-vous préoccupé par le fait que les femmes transgenres soient...? [PRÉSENTEZ DE FAÇON ALÉATOIRE]

Remarque : Une personne transgenre décrit une personne dont le genre ne correspond pas à celui qui lui a été assigné à la naissance. Une femme transgenre est une femme à qui le sexe masculin a été assigné à la naissance.

- 28. Victimes d'une agression sexuelle
- 29. Victimes de harcèlement sexuel
- 30. Faussement accusées d'agression sexuelle
- 31. Faussement accusées de harcèlement sexuel

Extrêmement indifférent	1
.....	2
.....	3
Ni préoccupé ni indifférent.....	4
.....	5
.....	6
Extrêmement préoccupé	7
Je ne sais pas.....	9
Je préfère ne pas répondre.....	99

BLOC D : HOMMES TRANSGENRES

Dans quelle mesure êtes-vous préoccupé par le fait que les hommes transgenres soient...? [PRÉSENTEZ DE FAÇON ALÉATOIRE]

Remarque : Une personne transgenre décrit une personne dont le genre ne correspond pas à celui qui lui a été assigné à la naissance. Un homme transgenre est un homme à qui le sexe féminin a été assigné à la naissance.

- 32. Victimes d'une agression sexuelle
- 33. Victimes de harcèlement sexuel
- 34. Faussement accusés d'agression sexuelle
- 35. Faussement accusés de harcèlement sexuel

Extrêmement indifférent	1
.....	2
.....	3
Ni préoccupé ni indifférent.....	4
.....	5
.....	6
Extrêmement préoccupé	7
Je ne sais pas.....	9
Je préfère ne pas répondre.....	99

Dans quelle mesure êtes-vous préoccupé par le fait que vous soyez...? [PRÉSENTEZ DE FAÇON ALÉATOIRE]

- 36. Victime d'une agression sexuelle
- 37. Victime de harcèlement sexuel
- 38. Faussement accusé d'agression sexuelle
- 39. Faussement accusé de harcèlement sexuel

Extrêmement indifférent.....	1
.....	2
.....	3
Ni préoccupé ni indifférent.....	4
.....	5
.....	6
Extrêmement préoccupé.....	7
Je ne sais pas.....	9
Je préfère ne pas répondre.....	99

40. Selon vous, quelles sont les causes du harcèlement sexuel? [QUESTION OUVERTE][RÉPÉTER LA DÉFINITION]

Dans quelle mesure êtes-vous en accord ou en désaccord avec le fait que les éléments suivants puissent empêcher une personne subissant du harcèlement sexuel de le dénoncer? Veuillez utiliser une échelle de 1 à 7, où 7 signifie que vous êtes fortement en accord, 1 que vous êtes fortement en désaccord et 4 que vous n'êtes ni en accord ni en désaccord. [PRÉSENTEZ DE FAÇON ALÉATOIRE]

- 41. Avoir un sentiment de honte
- 42. Avoir peur de ne pas être cru
- 43. Ne pas savoir à qui s'adresser pour dénoncer la situation
- 44. Peur de perdre son emploi lorsque le harceleur est une personne liée au travail
- 45. Ne pas savoir si ce qu'on a vécu est du harcèlement sexuel
- 46. Croire que de dénoncer la situation ne mènera à rien
- 47. Se blâmer soi-même pour ce qui est arrivé

Fortement en désaccord.....	1
.....	2
.....	3
3 – Ni d'accord ni en désaccord.....	5
.....	6
Fortement d'accord.....	7
Je ne sais pas.....	9
Je préfère ne pas répondre.....	99

48. Selon vous, quelles sont les causes des agressions sexuelles? [QUESTION OUVERTE][RÉPÉTER LA DÉFINITION]

Dans quelle mesure êtes-vous en accord ou en désaccord avec le fait que les éléments suivants puissent empêcher une personne qui a été victime d'agression sexuelle de le dénoncer? Veuillez utiliser une échelle de 1 à 7, où 7 signifie que vous êtes fortement en accord, 1 que vous êtes fortement en désaccord et 4 que vous n'êtes ni en accord ni en désaccord. [PRÉSENTEZ DE FAÇON ALÉATOIRE]

- 49. Avoir un sentiment de honte
- 50. Avoir peur de ne pas être cru
- 51. Ne pas savoir à qui s'adresser pour dénoncer la situation
- 52. Peur de perdre son emploi lorsque le harceleur est une personne liée au travail
- 53. Ne pas être certain si ce qu'on a vécu est une agression sexuelle
- 54. Croire que de dénoncer la situation ne mènera à rien
- 55. Se blâmer soi-même pour ce qui est arrivé

Fortement en désaccord.....	1
.....	2
.....	3
3 – Ni d'accord ni en désaccord.....	4
.....	5
.....	6
Fortement d'accord	7
Je ne sais pas.....	9
Je préfère ne pas répondre.....	99

CONNAISSANCE DU MOUVEMENT #MOIAUSSI ET ATTITUDES À SON ÉGARD

56. À quel point êtes-vous familier avec le mouvement #MoiAussi, également connu sous le nom de #MeToo?

Pas familier du tout.....	1
Pas très familier	2
Plutôt familier	3
Très familier	4
Je ne sais pas.....	9
Je préfère ne pas répondre.....	99

[MONTRE AVEC Q57] Comme vous le savez peut-être, le mouvement #MoiAussi, aussi connu sous le nom de #MeToo, est un mouvement social de lutte contre le harcèlement sexuel et les agressions sexuelles. Le terme #MoiAussi est devenu populaire sur les médias sociaux en octobre 2017 pour aider à démontrer la forte prévalence du harcèlement sexuel et des agressions sexuelles, surtout en milieu de travail. Ce mouvement a ensuite donné lieu à des révélations publiques d'allégations d'inconduite sexuelle contre le producteur de films Harvey Weinstein.

57. Dans l'ensemble, estimez-vous que les mouvements sociaux de lutte contre la violence fondée sur le sexe comme #MoiAussi ont des répercussions positives ou négatives sur les enjeux relatifs au harcèlement sexuel et aux agressions sexuelles?

Très négatives	1
Plutôt négatives	2
Ni négatives ni positives	3
Plutôt positives	4
Très positives	5
Je ne sais pas.....	9
Je préfère ne pas répondre.....	99

58. [SI TRÈS POSITIVES/NÉGATIVES] Pourquoi? [QUESTION OUVERTE]

59. Ces mouvements sociaux ont-ils eu des répercussions sur vous, de quelque façon que ce soit?

Oui, des répercussions positives.....	1
Oui, des répercussions négatives	2
Non, ils n'ont eu aucune répercussion sur moi	3
Je ne sais pas.....	9
Je préfère ne pas répondre.....	99

60. [SI OUI, POSITIVES OU OUI, NÉGATIVES] Pourquoi? [QUESTION OUVERTE]

[EXCLURE CEUX QUI NE SONT PAS DU TOUT FAMILIERS, NE SAVENT PAS, OU PRÉFÈRENT NE PAS RÉPONDRE AVEC #MOIAUSSI DANS Q56] Dans quelle mesure êtes-vous en accord ou en désaccord avec les énoncés suivants? Veuillez utiliser une échelle de 1 à 7, où 7 signifie que vous êtes fortement en accord, 1 que vous êtes fortement en désaccord et 4 que vous n'êtes ni en accord ni en désaccord. [PRÉSENTEZ DE FAÇON ALÉATOIRE]

- 61. Grâce au mouvement #MoiAussi, il y a moins de honte associée à la dénonciation du harcèlement sexuel ou des agressions sexuelles au Canada
- 62. Au Canada, grâce au mouvement #MoiAussi, plus de gens dénoncent des agressions sexuelles à la police
- 63. Le mouvement #MoiAussi fait paraître le harcèlement sexuel et les agressions sexuelles comme étant un plus gros problème qu'il ne l'est réellement au Canada
- 64. Au Canada, les victimes de harcèlement sexuel ou d'agressions sexuelles qui dénoncent ces gestes ont plus de chances d'être crues maintenant qu'avant le mouvement #MoiAussi
- 65. Le mouvement #MoiAussi a élargi la définition de ce qui est considéré comme du harcèlement sexuel ou une agression sexuelle
- 66. Suite au mouvement #MoiAussi, je me suis demandé si j'ai pu déjà avoir posé des gestes qui, sans que ce soit mon intention, ont pu rendre une personne mal à l'aise
- 67. Suite au mouvement #MoiAussi, c'est maintenant plus compliqué de faire la différence entre la séduction et le harcèlement sexuel

- 68. Le mouvement #MoiAussi aide les gens du Canada à mieux comprendre ce qu'est le consentement sexuel
- 69. Grâce au mouvement #MoiAussi, les gens du Canada auront plus tendance à s'assurer d'obtenir le consentement de leur partenaire sexuel avant d'avoir des rapports sexuels
- 70. Les services de police canadiens prennent les dénonciations d'agressions sexuelles plus au sérieux aujourd'hui qu'avant le mouvement #MoiAussi
- 71. Le mouvement #MoiAussi a entraîné une augmentation du nombre de fausses dénonciations d'agression sexuelle faites aux services de police du Canada

Fortement en désaccord.....	1
.....	2
.....	3
Ni d'accord ni en désaccord.....	4
.....	5
.....	6
Fortement d'accord	7
Je ne sais pas.....	9
Je préfère ne pas répondre.....	99

#MOIAUSSI DANS LE SYSTÈME JUDICIAIRE

[DEMANDER A TOUS] Dans quelle mesure êtes-vous en accord ou en désaccord avec les énoncés suivants? Veuillez utiliser une échelle de 1 à 7, où 7 signifie que vous êtes fortement en accord, 1 que vous êtes fortement en désaccord et 4 que vous n'êtes ni en accord ni en désaccord. [PRÉSENTEZ DE FAÇON ALÉATOIRE]

Le terme « système de justice pénale du Canada » dans les énoncés ci-dessous fait référence aux lois, à la police, à la cour ainsi qu'aux services connexes offerts, comme l'aide juridique.

- 72. Je suis persuadé que les services de police canadiens prennent les dénonciations d'agressions sexuelles au sérieux
- 73. Le système de justice pénale du Canada est efficace lorsque vient le temps de traiter les allégations d'agression sexuelle
- 74. Les personnes victimes d'une agression sexuelle au Canada devraient toujours le signaler à la police
- 75. Les victimes d'agressions sexuelles ont tendance à ne pas être crues dans le système de justice pénale du Canada
- 76. Dans les cas d'agression sexuelle portés devant les tribunaux canadiens, les victimes ont tendance à être traitées comme si c'était elles qui subissaient un procès
- 77. C'est difficile pour les victimes d'agressions sexuelles de réussir à prouver ce qui s'est passé devant les tribunaux pénaux canadiens
- 78. La plupart des cas d'agression sexuelle qui sont signalés à la police au Canada font l'objet d'une enquête
- 79. Les victimes d'agressions sexuelles ne sont pas traitées justement par le système de justice pénale du Canada
- 80. Si une personnalité publique canadienne, comme un politicien ou une vedette, est accusée de harcèlement sexuel ou d'agression sexuelle, les médias devraient révéler son identité
- 81. Au Canada, lorsqu'une personne qui n'est pas une personnalité publique est accusée de harcèlement sexuel ou d'agression sexuelle, les médias devraient révéler son identité

Fortement en désaccord.....	1
.....	2
.....	3
Ni d'accord ni en désaccord.....	4

.....	5
.....	6
Fortement d'accord	7
Je ne sais pas.....	9
Je préfère ne pas répondre.....	99

LA SENSIBILISATION AUX INITIATIVES FÉDÉRALES

82. Connaissez-vous certains des programmes ou des initiatives du gouvernement du Canada visant à réduire le harcèlement sexuel et les agressions sexuelles? [QUESTION OUVERTE]

Oui, veuillez préciser.....	1
Non	2
Je ne sais pas.....	9
Je préfère ne pas répondre.....	99

#MOIAUSSI SUR LE LIEU DE TRAVAIL

83. Au cours des douze derniers mois, votre principale activité consistait-elle à effectuer une activité ou un travail rémunéré, à rechercher un travail rémunéré, à fréquenter l'école, à prendre soin des enfants, à effectuer des travaux domestiques, à profiter de votre retraite ou autre chose?

Effectuer un travail rémunéré ou un travail autonome	1
Rechercher un emploi.....	2
Fréquenter l'école.....	3
Prendre soin de vos enfants	4
Effectuer des travaux domestiques	5
Profiter de ma retraite.....	6
Être en congé de maternité ou de paternité ou en congé parental.....	7
Maladie de longue durée.....	8
Faire du bénévolat ou prodiguer des soins à des enfants qui ne sont pas les vôtres	9
Autre (veuillez préciser)	

[DEMANDEZ SEULEMENT SI VOUS OCCUPEZ UN EMPLOI RÉMUNÉRÉ OU SI VOUS ÊTES TRAVAILLEUR AUTONOME AU Q83, EXCLURE CEUX QUI NE SONT PAS DU TOUT FAMILIERS, NE SAIS PAS OU PRÉFÈRE NE PAS RÉPONDRE AVEC #METOO À Q56] Dans quelle mesure êtes-vous en accord ou en désaccord avec les énoncés suivants? Veuillez utiliser une échelle de 1 à 7, où 7 signifie que vous êtes fortement en accord, 1 que vous êtes fortement en désaccord et 4 que vous n'êtes ni en accord ni en désaccord.

Le mouvement #MoiAussi a changé la façon dont...? [PRÉSENTEZ DE FAÇON ALÉATOIRE]

- 84. J'interagis avec mes collègues qui sont des femmes
- 85. J'interagis avec mes collègues qui sont des hommes
- 86. J'interagis avec mes collègues qui sont des hommes transgenres
- 87. J'interagis avec mes collègues qui sont des femmes transgenres
- 88. Le harcèlement sexuel grave est traité dans mon milieu de travail

Fortement en désaccord.....	1
.....	2
.....	3
Ni d'accord ni en désaccord.....	4
.....	5
.....	6
Fortement d'accord	7
N'est pas applicable.....	8
Je ne sais pas.....	9
Je préfère ne pas répondre.....	99

89. [SI Q84, Q85, Q86, OU Q87 = 5-7] Vous avez convenu que le mouvement #MoiAussi a changé la façon dont vous interagissez avec vos collègues. Quels changements avez-vous apportés? [QUESTION OUVERTE]

90. [DEMANDEZ SEULEMENT SI VOUS OCCUPEZ UN EMPLOI RÉMUNÉRÉ OU SI VOUS ÊTES TRAVAILLEUR AUTONOME AU Q83] Dans quelle mesure êtes-vous d'accord ou en désaccord avec l'énoncé suivant? Veuillez utiliser une échelle de 1 à 7 où 7 signifie que vous êtes entièrement d'accord, 1 signifie que vous êtes fortement en désaccord et 4 signifie que vous n'êtes ni d'accord ni en désaccord.

Les personnes victimes de harcèlement sexuel en milieu de travail devraient toujours dénoncer la situation à la personne responsable des plaintes (p. ex. leur gestionnaire, le service des ressources humaines, etc.).

Fortement en désaccord.....	1
.....	2
.....	3
Ni d'accord ni en désaccord.....	4
.....	5
.....	6
Fortement d'accord	7
Je ne sais pas.....	9
Je préfère ne pas répondre.....	99

[DEMANDEZ SEULEMENT SI VOUS OCCUPEZ UN EMPLOI RÉMUNÉRÉ OU SI VOUS ÊTES TRAVAILLEUR AUTONOME AU Q83] Dans quelle mesure êtes-vous en accord ou en désaccord avec les énoncés suivants? Veuillez utiliser une échelle de 1 à 7, où 7 signifie que vous êtes fortement en accord, 1 que vous êtes fortement en désaccord et 4 que vous n'êtes ni en accord ni en désaccord. Considériez-vous le fait qu'une femme pose les gestes suivants à l'encontre d'un collègue de travail avec lequel elle n'entretient pas de relation amoureuse comme du harcèlement sexuel?

- 91. Demander une faveur sexuelle
- 92. Faire des blagues à caractère sexuel
- 93. Placer la main sur le bas du dos
- 94. Examiner les parties intimes
- 95. Faire des commentaires sur l'attrait ou l'apparence
- 96. Demander d'aller prendre un verre
- 97. Poursuivre des attentions non désirées après qu'on a demandé d'arrêter
- 98. Inviter à aller manger

Fortement en désaccord.....	1
.....	2
.....	3
Ni d'accord ni en désaccord.....	4
.....	5
.....	6
Fortement d'accord	7
Je ne sais pas.....	9
Je préfère ne pas répondre.....	99

[DEMANDEZ SEULEMENT SI VOUS OCCUPEZ UN EMPLOI RÉMUNÉRÉ OU SI VOUS ÊTES TRAVAILLEUR AUTONOME AU Q83] Dans quelle mesure êtes-vous en accord ou en désaccord avec les énoncés suivants? Veuillez utiliser une échelle de 1 à 7, où 7 signifie que vous êtes fortement en accord, 1 que vous êtes fortement en désaccord et 4 que vous n'êtes ni en accord ni en désaccord. Considérez-vous le fait qu'une femme pose les gestes suivants à l'encontre d'un collègue de travail avec lequel elle n'entretient pas de relation amoureuse comme étant du harcèlement sexuel?

- 99. Demander une faveur sexuelle
- 100. Faire des blagues de nature sexuelle
- 101. Placer une main sur le bas du dos du collègue
- 102. Regarder les parties intimes du collègue
- 103. Dire qu'il est physiquement attirant ou commenter son apparence physique
- 104. Demander de sortir prendre un verre
- 105. Continuer à porter une attention non désirée au collègue, même si celui-ci a demandé à ce que ce comportement cesse
- 106. Inviter le collègue à dîner

Fortement en désaccord.....	1
.....	2
.....	3
Ni d'accord ni en désaccord.....	4
.....	5
.....	6
Fortement d'accord	7
Je ne sais pas.....	9
Je préfère ne pas répondre.....	99

DÉMOGRAPHIQUES

107. Quel est le plus haut niveau d'études que vous avez terminé?

TÉLÉPHONE : NE LISEZ PAS LA LISTE, SAUF POUR CLARIFIER
EN LIGNE : AFFICHEZ 1-7

Moins que le secondaire ou son équivalent
Diplôme d'études secondaires ou certificat équivalent
Certificat ou diplôme d'une école de métiers
Certificat ou diplôme d'un collège, d'un CÉGEP ou d'un établissement d'enseignement qui n'est pas une université (autre qu'un certificat ou un diplôme d'une école de métiers)
Certificat ou diplôme universitaire inférieur au baccalauréat
Baccalauréat (p. ex., baccalauréat, baccalauréat avec spécialisation, baccalauréat en sciences, baccalauréat en éducation, baccalauréat en droit)
Certificat ou diplôme universitaire supérieur au baccalauréat
Refus [VOLONTAIRE – NE PAS MONTRER EN LIGNE]

108. Laquelle des catégories qui suivent représente le mieux le revenu total de votre ménage? Veuillez tenir compte du revenu total combiné avant impôts.

TÉLÉPHONE : LISEZ LA LISTE – S'ARRÊTER LORSQUE VOUS ATTEIGNEZ LA CATÉGORIE DE L'ENQUÊTÉ(E)
EN LIGNE : AFFICHEZ 1-7

Moins de 20 000 \$
De 20 000 \$ à moins de 40 000 \$
De 40 000\$ à moins de 60 000\$
De 60 000\$ à moins de 80 000\$
De 80 000\$ à moins de 100 000\$
De 100 000\$ à moins de 150 000\$
150 000 \$ et plus
Je préfère ne pas répondre [VOLONTAIRE – NE PAS MONTRER EN LIGNE]

109. [DEMANDEZ SEULEMENT SI VOUS OCCUPEZ UN EMPLOI RÉMUNÉRÉ OU SI VOUS ÊTES TRAVAILLEUR AUTONOME AU Q83] Lequel des énoncés ci-dessous décrit le mieux votre emploi actuel?

Emploi dans les domaines des affaires, des finances et de l'administration
Emploi dans les domaines des sciences naturelles et appliquées ou dans un domaine apparenté
Emploi dans le secteur de la santé
Emploi dans les domaines de l'éducation, du droit, des services sociaux, des services communautaires et des services gouvernementaux
Emploi dans les domaines des arts, de la culture, des loisirs et des sports
Emploi dans les domaines de la vente et des services
Métier spécialisé ou emploi dans les domaines du transport et de la machinerie, ou dans un domaine apparenté
Emploi dans les domaines des ressources naturelles, de l'agriculture et de la production connexe
Emploi dans les domaines de la fabrication et des services d'utilité publique
Autre [PRÉCISER]
Je préfère ne pas répondre [VOLONTAIRE – NE PAS MONTRER EN LIGNE]

110. [DEMANDEZ SEULEMENT SI VOUS OCCUPEZ UN EMPLOI RÉMUNÉRÉ OU SI VOUS ÊTES TRAVAILLEUR AUTONOME AU Q83] Occupez-vous un poste de direction ou de supervision?

Oui

Non

Je préfère ne pas répondre [VOLONTAIRE – NE PAS MONTRER EN LIGNE]

111. Quelle langue parlez-vous le plus souvent à la maison?

TÉLÉPHONE : NE LISEZ PAS LA LISTE – ACCEPTEZ TOUT CE QUI S'APPLIQUE

AFFICHEZ 1-3 EN LIGNE : Sélectionnez tout ce qui s'applique

Anglais

Français

Autre

Je ne sais pas/Refus [VOLONTAIRE – NE PAS MONTRER EN LIGNE]

112. Êtes-vous né au Canada ou dans un autre pays?

Au Canada

Dans un autre pays

Je préfère ne pas répondre [VOLONTAIRE – NE PAS MONTRER EN LIGNE]

113. [SI NÉ DANS UN AUTRE PAYS À Q112] En quelle année êtes-vous arrivé au Canada?

ENREGISTREZ L'ANNÉE

Refus [VOLONTAIRE – NE PAS MONTRER EN LIGNE]

114. Quelle est votre situation matrimoniale?

Marié

Conjoint de fait (c.-à-d. deux personnes vivant ensemble en tant que couple, mais qui ne sont pas mariées l'une à l'autre)

Jamais marié (pas conjoint de fait)

Séparé (pas conjoint de fait)

Divorcé (pas conjoint de fait)

Veuf (pas conjoint de fait)

Autre

Je préfère ne pas répondre [VOLONTAIRE – NE PAS MONTRER EN LIGNE]

115. Les personnes vivant au Canada ont différentes origines ethnoculturelles ou proviennent de différents pays. Selon vous, quelle est votre ascendance principale, ou quel est votre héritage culturel principal?

TÉLÉPHONE : NE LISEZ PAS LA LISTE, SAUF POUR CLARIFIER – INSCRIVEZ JUSQU'À DEUX RÉPONSES
EN LIGNE : AFFICHEZ 1-97 – Sélectionnez jusqu'à deux réponses

Caucasien
Asiatique du Sud (p. ex., Indien d'Asie, Pakistanais, Sri-Lankais)
Chinois
Noir
Philippin
Arabe
Latino-Américain
Asiatique du Sud-Est (p. ex., Vietnamien, Cambodgien, Laotien, Thai)
Asiatique de l'Ouest (p. ex., Iranien, Afghan)
Coréen
Japonais
Autre (veuillez préciser)
Refus [VOLONTAIRE – NE PAS MONTRER EN LIGNE]

116. Quelle est votre religion?

L'INVITE DU TÉLÉPHONE SEULEMENT SI NÉCESSAIRE : Par exemple, catholique, Église unie, anglicane, baptiste, luthérienne, islamique (musulman) presbytérienne, pentecôtiste, juive, bouddhiste, hindoue, sikhe, Église grecque orthodoxe

Question ouverte
Refus [VOLONTAIRE – NE PAS MONTRER EN LIGNE]

117. Vivez-vous actuellement l'un des handicaps suivants?

LISEZ/AFFICHEZ 1-4
TÉLÉPHONE : ACCEPTER TOUT CE QUI S'APPLIQUE
EN LIGNE : Sélectionnez tout ce qui s'applique

Handicap physique
Troubles du développement ou d'apprentissage
Déficience affective ou psychologique ou problèmes de santé mentale
Aucune de ces réponses
Refus [VOLONTAIRE – NE PAS MONTRER EN LIGNE]

118. Quelle est votre orientation sexuelle?

LISEZ/AFFICHEZ 1-4

Hétérosexuelle (hétéro)
Homosexuelle (lesbienne ou gai)
Bisexuelle
Autre
[Refus [VOLONTAIRE – NE PAS MONTRER EN LIGNE]]

119. Êtes-vous le parent ou le tuteur d'un enfant âgé de moins de 18 ans?

Oui
Non
Je préfère ne pas répondre

120. [SI OUI À Q119] Êtes-vous le parent ou le tuteur d'une fille âgée de moins de 18 ans?

Oui
Non
Je préfère ne pas répondre

121. [SI OUI À Q119] Êtes-vous le parent ou le tuteur d'une personne âgée de moins de 18 ans qui est homosexuelle (gai ou lesbienne), bisexuelle ou autre (autre qu'hétérosexuelle)?

Oui
Non
Je préfère ne pas répondre

122. [SI OUI À Q119] Êtes-vous le parent ou le tuteur d'une personne âgée de moins de 18 ans qui est transgenre?

Remarque : Une personne transgenre est une personne dont le genre ne correspond pas à celui qui lui a été assigné à la naissance.

Oui
Non
Je préfère ne pas répondre

123. [SI OUI À Q119] Êtes-vous le parent ou le tuteur d'une personne âgée de moins de 18 ans qui vit avec un handicap physique, un trouble du développement ou d'apprentissage, une déficience affective ou psychologique ou un problème de santé mentale?

Oui
Non
Je préfère ne pas répondre

124. Êtes-vous un Autochtone, c'est-à-dire un membre des collectivités des Premières Nations (Indien d'Amérique du Nord), des Métis ou des Inuits?

LISEZ/AFFICHEZ 1-4 ET SÉLECTIONNEZ TOUT CE QUI S'APPLIQUE

Remarque : Le terme « Premières Nations » (Indien d'Amérique du Nord) englobe les Indiens inscrits et Indiens non inscrits.

- Non, je ne suis pas un Autochtone1
- Oui, j'appartiens aux Premières nations (Indien d'Amérique du Nord)2
- Oui, je suis Métis.....3
- Oui, je suis Inuk (Inuit)4

125. Pour terminer, afin de nous aider à mieux comprendre la variation des résultats en fonction de la région, veuillez indiquer les trois premiers caractères de votre code postal?

___-___-___
AFFICHEZ EN LIGNE : 999 – Préfère ne pas répondre
TÉLÉPHONE VOLONTAIRE SEULEMENT : 999 – Préfère ne pas répondre

126. ENREGISTREZ : Sexe de l'intervieweur [SONDAGE TÉLÉPHONIQUE]

- Un homme
- Une femme
- ou précisez s'il vous plaît
- Préfère ne pas répondre